

# BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX





# BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

pour l'année financière se terminant  
le 31 mars 2019

Déposé à l'Assemblée nationale conformément  
aux articles 48 et 52 de la  
Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)  
par monsieur Pierre Arcand,  
ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
et de la Révision permanente des programmes  
et président du Conseil du trésor

**Budget de dépenses 2018-2019**

Budget des fonds spéciaux

Dépôt légal – Mars 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-80695-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-80696-7 (en ligne)

ISSN 1929-154X (imprimé)

ISSN 1929-1558 (en ligne)

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

### NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget des fonds spéciaux .....	7
2. Contenu du volume Budget des fonds spéciaux 2018-2019 .....	7
3. Termes apparaissant au volume Budget des fonds spéciaux 2018-2019 .....	8
4. Changements survenus à la répartition des fonds spéciaux par portefeuille .....	11
5. Conciliation des dépenses et des investissements des fonds spéciaux.....	12

### SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Prévision des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 .....	15
Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2016-2017 .....	17

### BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Occupation du territoire .....	21
Conseil du trésor et Administration gouvernementale.....	25
Culture et Communications .....	29
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques .....	37
Économie, Science et Innovation .....	45
Éducation et Enseignement supérieur.....	53
Énergie et Ressources naturelles.....	63
Famille .....	73
Finances .....	83
Forêts, Faune et Parcs .....	103
Justice.....	107
Santé et Services sociaux .....	125
Sécurité publique.....	133
Tourisme.....	137
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports.....	141
Travail, Emploi et Solidarité sociale.....	157



---

**NOTES  
EXPLICATIVES**

---



## 1. OBJET DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Le Budget des fonds spéciaux 2018-2019 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire approuver les prévisions des dépenses et d'investissements pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019. Lorsque ces prévisions auront été approuvées par l'Assemblée nationale, les ministres ou les organismes seront autorisés, pour les fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes disponibles dans ces fonds spéciaux.

Il est également déposé afin que les parlementaires puissent approuver l'excédent des dépenses et des investissements constatés après le dépôt des comptes publics de l'exercice financier 2016-2017 par rapport aux prévisions approuvées par l'Assemblée nationale.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

## 2. CONTENU DU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2018-2019

Le volume **Budget des fonds spéciaux** présente des informations financières notamment sur les revenus des fonds spéciaux de même que sur leurs dépenses et leurs investissements à approuver. Il indique également l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par l'Assemblée nationale à la suite du dépôt du Budget des fonds spéciaux en 2016-2017.

De plus, l'information concernant la mission, les sources de revenus ainsi que les explications sur les variations des prévisions budgétaires, soit les revenus, les dépenses et les investissements de l'entité, sont présentées au volume.

L'information sur chacun des fonds spéciaux est regroupée par portefeuille ministériel et se divise en deux sections.

### PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, deux tableaux sommaires :

- Un tableau « Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux » réunissant, par portefeuille, les prévisions de dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019 de chaque fonds spécial à être approuvées;
- Un tableau « Sommaire de l'excédent des dépenses et des investissements » réunissant par portefeuille, l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 de chaque fonds spécial à être approuvé.

## DEUXIÈME SECTION : BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

La seconde section présente les éléments suivants, et ce, pour chacun des portefeuilles ministériels :

- Un tableau présentant les prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019 à être approuvées pour chacun des fonds spéciaux ainsi que le total pour le portefeuille;
- Un tableau présentant l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 à être approuvé pour chacun des fonds spéciaux ainsi que le total pour le portefeuille.

De l'information est également présentée, pour chacun des fonds spéciaux, concernant notamment :

- La présentation de l'entité, c'est-à-dire la mission ou la raison d'être de l'entité ainsi que ses sources de revenus;
- Pour les revenus, les dépenses et les investissements, les explications des variations significatives entre le budget 2018-2019 et la donnée probable 2017-2018;
- Un tableau indiquant les prévisions des résultats 2018-2019, les résultats probables pour 2017-2018 ainsi que les variations entre ces données. L'information porte notamment sur les revenus, les dépenses et les investissements. Le tableau inclut également un suivi de l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que de l'information sur les sommes empruntées ou avancées au Fonds de financement et au fonds général;
- Un tableau indiquant les résultats réels de l'entité, ses prévisions ainsi que son excédent des dépenses et des investissements à approuver pour l'exercice financier 2016-2017. Il inclut également un suivi de l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que des explications au sujet de l'excédent des dépenses et des investissements, s'il y a lieu.

### 3. TERMES APPARAISSANT AU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2018-2019

#### BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Pour chacun des fonds spéciaux, le budget regroupe les différents éléments concernant les prévisions suivantes :

- Les revenus du fonds;
- Les dépenses du fonds;
- Le surplus ou le déficit de l'exercice du fonds;
- Le surplus ou le déficit cumulé du fonds;
- Les investissements du fonds;
- Les sommes empruntées auprès du Fonds de financement ou avancées du fonds général ou auprès de celui-ci pour le fonds.

Il importe de noter que ces prévisions ne tiennent pas compte des éliminations des opérations réciproques entre entités qui peuvent être considérées dans d'autres documents budgétaires.

## DÉPENSES

Les dépenses comprennent celles reliées à la rémunération, au fonctionnement incluant l'amortissement des immobilisations, aux dépenses de transfert visant à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes et au service de la dette comprenant les frais financiers et autres.

### DÉPENSES À APPROUVER

Ces dépenses représentent les prévisions au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2018-2019 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les sommes prévues pour les immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles.

### INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent les immobilisations et les prêts et placements.

### INVESTISSEMENTS À APPROUVER

Ces investissements correspondent aux prévisions présentées au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2018-2019 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

### PRÊTS ET PLACEMENTS

Les prêts et placements comprennent les prêts, les fonds locaux et les avances autres que celles au fonds général du fonds consolidé du revenu, les placements à long terme consentis à des tiers sous forme d'actions et mise de fonds, les dépôts à participation, les obligations et les billets.

## REVENUS

Les revenus provenant du portefeuille ministériel sont distingués de ceux provenant d'autres sources de revenus. De façon générale, les revenus provenant du portefeuille ministériel correspondent aux dépenses prévues au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses 2018-2019 à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » de ce portefeuille.

Les autres revenus comprennent notamment ceux en provenance des autres ministères, d'organismes autres que budgétaires, des autres fonds spéciaux, d'entreprises du gouvernement, de transfert du gouvernement fédéral et d'autres sources, telles que des taxes ou des droits et permis.

### **SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE**

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice constitue un surplus. À l'inverse, un déficit est constaté lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

### **SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT**

Ces emprunts regroupent ceux contractés par le fonds spécial auprès du Fonds de financement, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

### **SOLDE DES AVANCES AU (DU) FONDS GÉNÉRAL**

Ces avances regroupent les sommes avancées par le fonds spécial au fonds général ou celles avancées par ce dernier au fonds spécial, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière. Elles n'incluent pas un dû au fonds général comptabilisé dans le cadre d'autres opérations, dont les transferts d'actifs nets lors de la constitution du fonds spécial et les modifications de convention comptable effectuées par le fonds spécial.

### **EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS**

L'excédent des dépenses et des investissements correspond à l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués et les sommes approuvées par l'Assemblée nationale pour l'année financière où cet excédent est constaté.

### **EXCÉDENT À APPROUVER**

L'excédent à approuver représente l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués sur les sommes approuvées par le Parlement pour l'exercice financier 2016-2017 qui sera soumis à l'approbation du Parlement.

#### **4. CHANGEMENTS SURVENUS À LA RÉPARTITION DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE**

Certains fonds spéciaux se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire, ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre titulaire, ont changé de statut, ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2018-2019 par rapport à 2017-2018.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un fonds spécial.

##### **Conseil du trésor et Administration gouvernementale**

(-) Le Fonds relatif à certains sinistres est aboli à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

##### **Éducation et Enseignement supérieur**

(+) Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale a été intégré à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».

##### **Énergie et Ressources naturelles**

Les actifs et les passifs du volet Efficacité et innovation énergétiques du Fonds des ressources naturelles sont transférés à Transition énergétique Québec.

##### **Santé et Services sociaux**

(-) Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie cessera d'avoir effet au cours de l'exercice financier 2018-2019.

##### **Travail, Emploi et Solidarité sociale**

(-) Le Fonds de la capitale nationale et de sa région se nomme dorénavant Fonds de la région de la Capitale-Nationale. Il a été transféré au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

## 5. CONCILIATION DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Le président du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le Budget des fonds spéciaux afin de soumettre à l'approbation du Parlement les prévisions de dépenses et d'investissements qui seront étudiées en commission parlementaire dans le cadre de l'étude des crédits budgétaires. D'autres dépenses ont préalablement été autorisées en vertu de lois particulières.

Le tableau suivant présente un cumul des résultats de chacun des fonds spéciaux ainsi que la conciliation entre les dépenses à être approuvées par l'Assemblée nationale et le total des dépenses prévues par les fonds spéciaux. Le total des revenus et des dépenses ne tient pas compte des éliminations des opérations réciproques entre ces entités qui, elles, sont considérées dans les documents budgétaires du ministère des Finances.

### Résumé du Budget des fonds spéciaux<sup>1,2</sup> (en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018
<b>Total des revenus</b>	16 804,5	15 943,6
<b>Dépenses à approuver</b>	<b>12 799,0</b>	11 731,0
Dépenses ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Contribution au transport en commun <sup>3</sup>	88,8	87,0
Dépenses liées aux quotes-parts des participations <sup>4</sup>	1,7	7,5
Service de la dette <sup>5</sup>	1 674,0	1 510,9
<b>Total des dépenses</b>	<b>14 563,5</b>	<b>13 336,4</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	2 241,0	2 607,2
Surplus (déficit) cumulé au début	19 109,1	16 378,3
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>19 350,1<sup>6</sup></b>	<b>19 109,1<sup>7</sup></b>
<b>Investissements à approuver</b>	<b>3 309,3</b>	3 365,3
Investissements ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Prêts et placements	14 547,1 <sup>8</sup>	12 462,2
<b>Total des investissements</b>	<b>17 856,4</b>	<b>15 827,5</b>

<sup>1</sup> Les résultats des fonds spéciaux sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

<sup>2</sup> Ces résultats ne tiennent pas compte de certaines mesures du Discours sur le budget 2018-2019.

<sup>3</sup> Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

<sup>4</sup> Correspondant aux dépenses liées aux quotes-parts des participations du fonds Capital Mines Hydrocarbures qui n'ont pas à être approuvées par l'Assemblée nationale.

<sup>5</sup> Correspondant aux dépenses du service de la dette du Fonds de financement qui sont déjà pourvues à même le fonds général et qui sont remboursées par la clientèle.

<sup>6</sup> Incluant un ajustement de 2 000,0 M\$ au surplus cumulé du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts.

<sup>7</sup> Incluant un ajustement à la baisse de 22,8 M\$ au surplus cumulé du fonds Capital Mines Hydrocarbures et un ajustement de 146,4 M\$ au surplus cumulé du Fonds du développement économique pour des pertes ou gains de réévaluations cumulés.

<sup>8</sup> Correspondant aux prêts et placements du Fonds des générations (2 491,0 M\$) et du Fonds de financement (12 056,1 M\$) qui n'ont pas à être approuvés par le Parlement.

---

**SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES  
INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX**

---



**Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019**

(en milliers de dollars)

<b>Portefeuilles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>		
Fonds de développement des territoires	120 735,8	-
<b>Culture et Communications</b>		
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 968,1	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	23 051,5	-
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>		
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	24 259,5	17 250,0
Fonds vert	851 802,7	2 863,4
<b>Économie, Science et Innovation</b>		
Capital Mines Hydrocarbures	200,0	185 000,0
Fonds du développement économique	435 626,0	632 329,0
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	26 500,0	-
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	80 579,4	130 000,0
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>		
Fonds de transition énergétique	100,0	-
Fonds des ressources naturelles	33 763,8	412,0
Fonds d'information sur le territoire	114 360,2	52 625,8
<b>Famille</b>		
Fonds de soutien aux proches aidants	14 880,0	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 423 281,3	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
<b>Finances</b>		
Fonds de financement	2 661,1	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 349,7	-
Fonds du Plan Nord	74 560,8	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	2 888,2	2 582,5
Fonds relatif à l'administration fiscale	971 284,1	-
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	537 943,2	10 000,0

---

**Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux****Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019  
(suite)**

(en milliers de dollars)

<b>Portefeuilles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
<b>Justice</b>		
Fonds Accès Justice	17 748,2	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	30 906,1	169,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	49 987,2	6 867,8
Fonds du Tribunal administratif du Québec	41 629,4	1 165,7
Fonds relatif aux contrats publics	400,0	-
<b>Santé et Services sociaux</b>		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	210 514,0	30 000,0
<b>Sécurité publique</b>		
Fonds des services de police	650 113,8	27 771,0
<b>Tourisme</b>		
Fonds de partenariat touristique	202 815,6	265,0
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>		
Fonds aérien	74 137,5	21 270,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	123 191,3	68 827,7
Fonds de la sécurité routière	43 141,4	150,0
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 177 803,9	2 090 872,0
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	25 702,2	-
Fonds de développement du marché du travail	1 106 946,4	-
Fonds des biens et des services	117 282,1	4 510,4
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	20 026,1	15 769,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	84 043,0	8 550,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 546,3	-
<b>Total à approuver</b>	<b>12 798 979,9</b>	<b>3 309 250,3</b>

**Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2016-2017**

(en milliers de dollars)

<b>Portefeuilles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>		
Fonds de développement des territoires	-	-
<b>Conseil du trésor et Administration gouvernementale</b>		
Fonds relatif à certains sinistres	-	-
<b>Culture et Communications</b>		
Fonds Avenir Mécénat Culture	-	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>		
Fonds vert	-	-
<b>Économie, Science et Innovation</b>		
Capital Mines Hydrocarbures	39 155,3	-
Fonds du développement économique	-	-
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	5 758,0	-
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>		
Fonds des ressources naturelles	-	-
Fonds d'information sur le territoire	-	-
<b>Famille</b>		
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
<b>Finances</b>		
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	22 286,1	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	-	2,1
Fonds relatif à l'administration fiscale	-	-
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	-	-
<b>Justice</b>		
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	36,2
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	-	-
Fonds relatif aux contrats publics	-	-

---

**Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux****Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2016-2017  
(suite)**

(en milliers de dollars)

<b>Portefeuilles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
<b>Santé et Services sociaux</b>		
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
<b>Sécurité publique</b>		
Fonds des services de police	26 775,8	-
<b>Tourisme</b>		
Fonds de partenariat touristique	9 959,5	-
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>		
Fonds aérien	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	-	-
Fonds de la sécurité routière	-	1 653,8
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	24 445,8	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	623,4	-
<b>Excédent à approuver</b>	<b>129 003,9</b>	<b>1 692,1</b>

---

**BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX  
PAR PORTEFEUILLE**

---



## Affaires municipales et Occupation du territoire

---

### Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement des territoires	120 735,8	-
<b>Total à approuver</b>	<b>120 735,8</b>	<b>-</b>

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement des territoires	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de développement des territoires

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué pour soutenir les municipalités régionales de comté (MRC), les agglomérations et les municipalités locales dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une MRC ou d'une agglomération ainsi que les organismes compétents en matière de développement du Nord-du-Québec, dans la mise en place de mesures de développement local et régional sur leur territoire.

S'appuyant sur des principes de souplesse et d'imputabilité, des ententes sont conclues en vertu des articles 21.6 et 21.7 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1) et de l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1). Il appartient à chacun des organismes admissibles d'identifier ses priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu.

La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire prévoit que les revenus du Fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FDT s'établissent à 107,3 M\$ en 2018-2019, soit 5,0 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018.

La variation s'explique par la majoration de l'enveloppe du FDT de 5,0 M\$ en 2018-2019, et ce, tel que prévu à l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019 conclu le 29 septembre 2015.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FDT s'établissent à 120,7 M\$ en 2018-2019, soit 14,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018.

La variation s'explique principalement par le report en 2018-2019 de versements d'aide financière qui étaient prévus en 2017-2018 et par la majoration de l'enveloppe du FDT de 5,0 M\$ en 2018-2019.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu.

**Fonds de développement des territoires**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	107 339,0	102 339,0	5 000,0
Autres revenus	-	-	-
<b>Total des revenus</b>	<b>107 339,0</b>	<b>102 339,0</b>	<b>5 000,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(13 396,8)	(3 533,5)	(9 863,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	13 396,8	16 930,3	(3 533,5)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>13 396,8</b>	<b>(13 396,8)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	544,6	19 011,0	
<b>Total</b>	<b>544,6</b>	<b>19 011,0</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds de développement des territoires

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	102 339,0	102 339,0	
<b>Total des dépenses</b>	121 122,0	104 685,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(18 783,0)	(2 346,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	18 783,0	19 276,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	16 930,3	
<b>Investissements</b>	-	-	-

## Conseil du trésor et Administration gouvernementale

---

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spécial</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds relatif à certains sinistres	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds relatif à certains sinistres

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à certains sinistres est affecté à la gestion et au financement des dépenses exceptionnelles soutenues par les ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'au financement des dépenses des différents programmes d'assistance financière mis en place pour compenser les dommages occasionnés par les sinistres suivants : les pluies diluviennes survenues les 19 et 20 juillet 1996 qui ont affecté les régions désignées par le gouvernement et la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998.

L'affectation budgétaire au Fonds relatif à certains sinistres est pourvue en partie par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin de répondre à l'engagement du gouvernement du Québec envers Hydro-Québec à l'égard du rétablissement du réseau d'électricité. Le portefeuille ministériel couvre quant à lui les frais financiers associés au remboursement du capital et des intérêts concernant le projet de mise aux normes des ouvrages sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami et l'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

Les travaux visant à régulariser les crues du lac-réservoir Kénogami ont pris fin le 31 mars 2017 et l'ensemble des coûts a été comptabilisé dans le Fonds. De plus, les dispositions de la Loi instituant le Fonds relatif à certains sinistres (L.Q. 2011, chapitre 16, annexe I) cesseront d'avoir effet au 31 mars 2018.

Afin de maintenir la gestion, l'entretien et l'amélioration de l'actif, celui-ci est transféré au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le solde de la compensation financière envers Hydro-Québec sera assumé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds relatif à certains sinistres**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	4 101,3	1 534,0	
<b>Total des dépenses</b>	4 101,3	1 534,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>	260,0	214,8	-



# Culture et Communications

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 968,1	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	23 051,5	-
<b>Total à approuver</b>	<b>29 019,6</b>	<b>-</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Avenir Mécénat Culture	-	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds Avenir Mécénat Culture

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Lors du Discours sur le budget 2014-2015, le gouvernement a confirmé la création du Fonds Avenir Mécénat Culture, en vue d'assurer un financement prévisible et stable du programme Mécénat Placements Culture. Les revenus du Fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Les sommes versées à ce Fonds servent entièrement au financement des divers volets du programme Mécénat Placements Culture, qui permet aux organismes culturels récoltant des dons auprès de mécènes et donateurs de bonifier les montants récoltés grâce à une aide en appariement du programme Mécénat Placements Culture.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 5,0 M\$ en 2018-2019 et sont identiques aux revenus probables 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 6,0 M\$ en 2018-2019, représentant une hausse de 1,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2017-2018. Cette hausse s'explique principalement par des modifications proposées au programme Mécénat Placements Culture.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2017-2018 ni en 2018-2019.

**Fonds Avenir Mécénat Culture**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	5 006,0	5 006,0	-
<b>Total des revenus</b>	<b>5 006,0</b>	<b>5 006,0</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>5 968,1</b>	4 941,9	1 026,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(962,1)	64,1	(1 026,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 284,4	1 220,3	64,1
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>322,3</b>	<b>1 284,4</b>	<b>(962,1)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds Avenir Mécénat Culture

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	5 000,0	5 006,9	
<b>Total des dépenses</b>	5 000,0	4 546,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	460,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	760,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	1 220,3	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du patrimoine culturel québécois

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds soutient financièrement des initiatives favorisant la conservation et la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Lancé officiellement le 6 septembre 2006, le Fonds comporte cinq volets :

Volet 1 : Biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002);

Volet 2 : Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités;

Volet 3 : Œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement;

Volet 4 : Expositions permanentes des institutions muséales;

Volet 5 : Études, activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Les revenus du Fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Ceux-ci ont été de 5,0 M\$ en 2006-2007 et de 10,0 M\$ annuellement de 2007-2008 à 2012-2013. Depuis l'exercice financier 2013-2014, les revenus du Fonds sont passés de 10,0 M\$ à 15,5 M\$ et se maintiendront à ce niveau jusqu'en 2021-2022. Ces revenus auront pour effet de porter le montant total pouvant être engagé à près de 205,5 M\$, incluant le capital et les intérêts, d'ici la fin du Fonds en 2021-2022. Ainsi, au total, avec la participation des partenaires, ce sont environ 390,0 M\$ qui seraient investis dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers le Québec.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 15,6 M\$ en 2018-2019 et sont comparables aux revenus probables 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 23,1 M\$ en 2018-2019, représentant une hausse de 4,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2017-2018. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des projets prévus dans le cadre d'ententes de développement culturel, de même que par une hausse des projets visant à soutenir le renouvellement d'expositions permanentes des institutions muséales.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2017-2018 ni en 2018-2019.

**Fonds du patrimoine culturel québécois**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	15 598,8	15 614,1	(15,3)
<b>Total des revenus</b>	<b>15 598,8</b>	<b>15 614,1</b>	<b>(15,3)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 452,7)	(3 360,3)	(4 092,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	26 359,0	29 719,3	(3 360,3)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>18 906,3</b>	<b>26 359,0</b>	<b>(7 452,7)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds du patrimoine culturel québécois**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	15 673,8	15 646,7	
<b>Total des dépenses</b>	18 442,3	13 468,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 768,5)	2 178,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	26 325,0	27 541,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	23 556,5	29 719,3	
<b>Investissements</b>	-	-	-



# Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	24 259,5	17 250,0
Fonds vert	851 802,7	2 863,4
<b>Total à approuver</b>	<b>876 062,2</b>	<b>20 113,4</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spécial</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds vert	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État a été créé à la suite de l'adoption et de la sanction, le 23 mars 2017, de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert (L.Q. 2017, chapitre 4). Effectif depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant le développement durable. Il sert notamment à financer des activités, des projets ou des programmes visant à stimuler l'innovation technologique, la recherche et le développement, l'acquisition de connaissances, l'amélioration des performances ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la population.

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État est un véhicule comptable permettant au ministre d'y verser des revenus afin de contribuer à la réalisation de la mission du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les principales sources de revenus du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État sont notamment :

- La tarification des autorisations environnementales, les amendes et les sanctions administratives;
- Les droits annuels relatifs aux attestations d'assainissement en milieu industriel;
- Les sommes perçues dans le cadre d'une concession des droits du domaine hydrique de l'État;
- Les sommes perçues dans le cadre de l'accréditation des personnes et des municipalités;
- Les sommes perçues en application de la Loi sur la sécurité des barrages (RLRQ, chapitre S-3.1.01) et des montants versés en compensation par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente de transfert de la gestion de trois barrages;
- La contribution du gouvernement du Canada découlant des ententes fédérales-provinciales conclues.

Ces revenus permettent notamment de financer les dépenses liées aux activités visées par la tarification, d'assurer la surveillance et le contrôle du respect de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) et de ses règlements, de mettre en œuvre le Programme de réduction des rejets industriels, de veiller à la surveillance hydrométrique sur le territoire québécois ainsi que d'assurer la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages du Témiscamingue dont la responsabilité a été transférée au gouvernement du Québec par le gouvernement fédéral.

## **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

### **LES REVENUS**

Pour l'exercice financier 2018-2019, les revenus estimés du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'élèvent à 32,2 M\$ comparativement à des revenus probables de 30,3 M\$ en 2017-2018. Cet écart de 1,8 M\$ est principalement dû à l'augmentation de la compensation financière visant la conservation des milieux humides et hydriques.

### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses s'établissent à 24,3 M\$ pour 2018-2019, soit une diminution de 5,3 M\$ par rapport à la dépense probable 2017-2018. Cette baisse est attribuable à une diminution et au retrait de certaines activités réalisées dans ce Fonds.

### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'établissent à 17,3 M\$ pour l'exercice 2018-2019. Aucun investissement n'était prévu en 2017-2018.

**Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	32 151,7	30 302,4	1 849,3
<b>Total des revenus</b>	<b>32 151,7</b>	<b>30 302,4</b>	<b>1 849,3</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	7 892,2	791,5	7 100,7
Surplus (déficit) cumulé au début	42 328,2	41 536,7 <sup>1</sup>	791,5
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>50 220,4</b>	<b>42 328,2</b>	<b>7 892,2</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	17 250,0	-	17 250,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>17 250,0</b>	<b>-</b>	<b>17 250,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

<sup>1</sup> Le surplus cumulé au début de 41,5 M\$ a été transféré à partir de celui du Fonds vert.

---

## Fonds vert

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Créé en juin 2006, le Fonds vert, sous la responsabilité de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est affecté au financement de mesures ou de programmes que la ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions. Le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant un développement durable, plus particulièrement en regard de son volet environnemental, incluant la lutte contre les changements climatiques. Important levier financier, le Fonds vert est un véhicule comptable permettant à la ministre d'y verser des revenus afin de soutenir les divers partenaires que sont les municipalités, les entreprises et les organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Le Fonds vert contribue de façon importante à la réalisation de la mission du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il est une constituante du portefeuille ministériel. Les diverses sources de revenus sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont perçues, et ce, en respect du principe pollueur-payeur. Cet important levier financier s'inscrit dans la vision ministérielle en contribuant au développement québécois pour un environnement sain et une croissance économique responsable. Les sources de revenus du Fonds vert sont notamment :

- Les revenus provenant de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone);
- Les redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- La redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

À noter que pour le volet consacré à la lutte contre les changements climatiques, le Ministère n'est pas le seul à mettre en œuvre des programmes et des mesures financés par le Fonds vert. Ainsi, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, des ententes sont conclues entre le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) et des ministères et organismes leur permettant d'utiliser les sommes versées au Fonds pour réaliser les activités prévues à ce plan. Le CGFV a été institué le 1<sup>er</sup> avril 2017 et celui-ci a pour mission d'encadrer la gouvernance du Fonds vert et d'assurer la coordination de sa gestion dans une perspective de développement durable, d'efficacité, d'efficience et de transparence.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2018-2019, les revenus prévus au Fonds vert sont de 735,9 M\$, en baisse de 193,9 M\$ comparativement aux revenus probables 2017-2018. Cette diminution est attribuable principalement au fait que les revenus probables de l'exercice 2017-2018 découlant du marché du carbone sont plus élevés.

## **LES DÉPENSES**

Les dépenses prévues au Fonds vert pour l'exercice 2018-2019 s'élèvent à 851,8 M\$, en hausse de 42,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2017-2018. La variation est notamment attribuable à la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

## **LES INVESTISSEMENTS**

La prévision d'investissements au Fonds vert s'établit à 2,9 M\$ en 2018-2019, comparativement aux investissements probables de 1,5 M\$ en 2017-2018. Cette augmentation découle principalement de la hausse des investissements en ressources informationnelles.

**Fonds vert**

## Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	735 939,7	929 888,3	(193 948,6)
<b>Total des revenus</b>	<b>735 939,7</b>	<b>929 888,3</b>	<b>(193 948,6)</b>
<b>Dépenses par ministère</b>			
Affaires municipales et Occupation du territoire <sup>1</sup>	16 189,4	1 919,1	14 270,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 050,1	2 050,1	-
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques <sup>2</sup>	216 303,5	159 137,5	57 166,0
Économie, Science et Innovation	41 838,5	15 307,2	26 531,3
Éducation et Enseignement supérieur	22 500,0	3 750,0	18 750,0
Énergie et Ressources naturelles <sup>3</sup>	205 364,1	167 971,0	37 393,1
Finances	41 800,0	166 300,0	(124 500,0)
Forêts, Faune et Parcs <sup>4</sup>	8 901,0	3 445,8	5 455,2
Relations internationales et Francophonie	314,7	314,7	-
Santé et Services sociaux	3 822,3	2 815,0	1 007,3
Sécurité publique	5 755,6	4 843,5	912,1
Tourisme (Fonds de partenariat touristique)	170,0	300,0	(130,0)
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports <sup>5</sup>	286 793,5	281 005,2	5 788,3
<b>Dépenses à approuver</b>	<b>851 802,7</b>	<b>809 159,1</b>	<b>42 643,6</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(115 863,0)	120 729,2	(236 592,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	949 255,0	828 525,8 <sup>6</sup>	120 729,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>833 392,0</b>	<b>949 255,0</b>	<b>(115 863,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	2 863,4	1 521,0	1 342,4
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>2 863,4</b>	<b>1 521,0</b>	<b>1 342,4</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	10 000,0	10 000,0	-
<b>Total</b>	<b>10 000,0</b>	<b>10 000,0</b>	

<sup>1</sup> Incluant un montant de 0,3 M\$ en 2017-2018 et de 0,7 M\$ en 2018-2019 pour la Régie du bâtiment du Québec.

<sup>2</sup> Incluant un montant de 1,1 M\$ en 2017-2018 et de 2,2 M\$ en 2018-2019 pour le Conseil de gestion du Fonds vert ainsi qu'un montant de 8,2 M\$ en 2017-2018 et de 4,2 M\$ en 2018-2019 à la Société québécoise de récupération et de recyclage.

<sup>3</sup> Incluant un montant de 159,7 M\$ en 2017-2018 et de 185,0 M\$ en 2018-2019 pour Transition énergétique Québec.

<sup>4</sup> Incluant un montant de 2,4 M\$ en 2017-2018 et de 7,5 M\$ en 2018-2019 pour le Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier.

<sup>5</sup> Incluant au Fonds des réseaux de transport terrestre un montant de 254,2 M\$ en 2017-2018 et de 238,2 M\$ en 2018-2019.

<sup>6</sup> Une partie du surplus cumulé du Fonds vert, soit 41,5 M\$, a été transférée au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds vert

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	864 426,6	422 683,6	
<b>Total des dépenses</b>	867 090,5	721 159,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 663,9)	(298 475,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 101 953,8	1 168 538,4	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	1 099 289,9	870 062,5	
<b>Investissements</b>	6 479,9	2 782,6	-

# Économie, Science et Innovation

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Capital Mines Hydrocarbures	200,0	185 000,0
Fonds du développement économique	435 626,0	632 329,0
<b>Total à approuver</b>	<b>435 826,0</b>	<b>817 329,0</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Capital Mines Hydrocarbures	39 155,3	-
Fonds du développement économique	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>39 155,3</b>	<b>-</b>

---

## Capital Mines Hydrocarbures

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Capital Mines Hydrocarbures a pour objet de faire fructifier et d'accroître les investissements en participations dans des entreprises qui exploitent des substances minérales du domaine de l'État ou qui en font la transformation au Québec, pourvu, en ce dernier cas, que les substances minérales ainsi transformées y aient d'abord été exploitées par une entreprise affiliée. Capital Mines Hydrocarbures a été institué au sein du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 1,8 M\$ en 2018-2019, soit 50,2 M\$ de moins que les revenus probables 2017-2018.

Cette variation s'explique essentiellement par des gains réalisés sur disposition de placements de portefeuille en 2017-2018. Aucune vente de titres n'est prévue pour 2018-2019.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 1,9 M\$ en 2018-2019, soit 8,0 M\$ de moins que les dépenses probables 2017-2018.

Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des dépenses résultant de la consolidation proportionnelle des partenariats autres que commerciaux.

#### LES INVESTISSEMENTS

Capital Mines Hydrocarbures détient des participations sous forme d'actions participantes de sociétés cotées en bourse, d'actions participantes de sociétés privées et dans des partenariats autres que commerciaux. Les prévisions d'investissements s'établissent à 185,0 M\$ en 2018-2019, soit une augmentation de 90,8 M\$ par rapport aux investissements prévus en 2017-2018, et ce, en vertu des ententes autorisées par les autorités gouvernementales.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour Capital Mines Hydrocarbures pour les exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Capital Mines Hydrocarbures**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	1 830,0	52 038,0	(50 208,0)
<b>Total des revenus</b>	<b>1 830,0</b>	<b>52 038,0</b>	<b>(50 208,0)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	1 707,0	7 523,0	(5 816,0)
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 907,0</b>	<b>9 867,0</b>	<b>(7 960,0)</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(77,0)	42 171,0	(42 248,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	66 898,7	47 530,7	19 368,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>66 821,7</b>	<b>66 898,7<sup>1</sup></b>	<b>(77,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	185 000,0	94 249,0	90 751,0
<b>Investissements à approuver</b>	<b>185 000,0</b>	<b>94 249,0</b>	<b>90 751,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(593 820,0)	(408 820,0)	-
<b>Total</b>	<b>(593 820,0)</b>	<b>(408 820,0)</b>	-

<sup>1</sup> Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2017-2018 pour des pertes de réévaluation de 22,8 M\$.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

L'excédent des dépenses s'explique essentiellement par des éléments non récurrents de 2016-2017, dont la moins-value durable sur les partenariats, la moins-value durable sur les actions ainsi que la perte réalisée sur les instruments financiers dérivés.

**Capital Mines Hydrocarbures**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels <sup>1</sup>	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	15,0	1 755,7	
Dépenses	475,0	39 630,3	<b>39 155,3</b>
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	7 976,8	
<b>Total des dépenses</b>	475,0	47 607,1	
Surplus (déficit) de l'exercice	(460,0)	(45 851,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	9 898,0	9 932,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	9 438,0	47 530,7 <sup>2</sup>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

<sup>1</sup> Ces informations sont sur la base des résultats préliminaires du Fonds.

<sup>2</sup> Ce surplus cumulé inclut des gains de réévaluation cumulés de 83,5 M\$.

---

## Fonds du développement économique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds a été institué au sein du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 435,6 M\$ en 2018-2019, soit 139,4 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018.

Cette augmentation s'explique principalement par la variation de la contribution du gouvernement du Québec au titre de la provision pour pertes.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 435,6 M\$ en 2018-2019, soit 139,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018.

Cette augmentation s'explique essentiellement par des éléments non récurrents de 2017-2018 qui ont marqué certaines interventions financières garanties par le gouvernement du Québec, notamment par une baisse de la dépense de provision pour pertes.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les aides financières administrées par le Fonds sont composées de prêts, de participations et de garanties d'emprunts et d'engagements financiers (marges de crédit et crédits-acheteurs). Ces investissements s'établissent à 632,3 M\$ en 2018-2019, soit 340,7 M\$ de moins que les investissements probables 2017-2018.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds du développement économique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	241 591,0	146 685,0	94 906,0
Autres revenus	194 035,0	149 496,0	44 539,0
<b>Total des revenus</b>	<b>435 626,0</b>	<b>296 181,0</b>	<b>139 445,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	3 859,0	(3 859,0)
<b>Total des dépenses</b>	<b>435 626,0</b>	<b>296 181,0</b>	<b>139 445,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	257 620,7	111 249,7	146 371,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>257 620,7</b>	<b>257 620,7</b> <sup>1</sup>	-
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	632 329,0	973 029,0	(340 700,0)
<b>Investissements à approuver</b>	<b>632 329,0</b>	<b>973 029,0</b>	<b>(340 700,0)</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 637 987,0)	(2 599 317,0)	
Solde des avances au (du) fonds général	(1 867 204,0)	(1 776 656,0)	
<b>Total</b>	<b>(4 505 191,0)</b>	<b>(4 375 973,0)</b>	

<sup>1</sup> Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2017-2018 pour des gains de réévaluation cumulés de 146,4 M\$.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds du développement économique**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	412 636,0	289 105,4	
Dépenses	412 636,0	288 051,4	-
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	1 054,0	
<b>Total des dépenses</b>	412 636,0	289 105,4	
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	(6 385,0)	82 984,3	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	(6 385,0)	111 249,7 <sup>1</sup>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

<sup>1</sup> Ce surplus cumulé inclut des gains de réévaluation cumulés de 28,3 M\$.



# Éducation et Enseignement supérieur

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	26 500,0	-
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	80 579,4	130 000,0
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>132 079,4</b>	<b>130 000,0</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	5 758,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>5 758,0</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de la région de la Capitale-Nationale

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (Fonds) a été institué afin de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la capitale nationale et de sa région dans le cadre de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs (L.Q. 2016, chapitre 31).

Les revenus du Fonds proviennent d'une affectation des crédits alloués au ministre responsable par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'élèvent à 17,0 M\$ en 2018-2019, en hausse de 2,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2017-2018. Cette augmentation est prévue à l'Entente sur les engagements du gouvernement et la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la capitale nationale.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'élèvent à 26,5 M\$ en 2018-2019. L'augmentation de 21,0 M\$ des dépenses par rapport aux dépenses probables 2017-2018 s'explique principalement par l'utilisation de l'excédent dégagé en 2017-2018 ainsi que par l'ajustement des enveloppes budgétaires prévues à l'Entente sur les engagements du gouvernement et la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la capitale nationale.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds en 2018-2019.

**Fonds de la région de la Capitale-Nationale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	17 000,0	15 000,0	2 000,0
Autres revenus	-	-	-
<b>Total des revenus</b>	<b>17 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>2 000,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(9 500,0)	9 500,0	(19 000,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	9 500,0	-	9 500,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>9 500,0</b>	<b>(9 500,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	9 500,0	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>9 500,0</b>	

---

## Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique vise notamment à contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. Les activités du Fonds ont débuté le 1<sup>er</sup> août 2006.

Les revenus annuels du Fonds proviennent essentiellement d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2).

Ces revenus sont affectés à des programmes d'aide financière ayant pour objectif le financement des activités suivantes :

- La construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;
- L'organisation d'événements sportifs internationaux;
- Le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 69,9 M\$ en 2018-2019, soit un niveau comparable à 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 80,6 M\$ en 2018-2019, soit 16,3 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018. L'augmentation des dépenses s'explique essentiellement par le rythme de réalisation des projets financés par le Fonds.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 130,0 M\$ en 2018-2019, soit 25,3 M\$ de moins qu'en 2017-2018. Cette diminution s'explique par des acquisitions de placements moins élevées.

**Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	69 937,7	69 881,3	56,4
<b>Total des revenus</b>	<b>69 937,7</b>	<b>69 881,3</b>	<b>56,4</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 641,7)	5 641,2	(16 282,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	193 768,0	188 126,8	5 641,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>183 126,3</b>	<b>193 768,0</b>	<b>(10 641,7)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	130 000,0	155 303,3	(25 303,3)
<b>Investissements à approuver</b>	<b>130 000,0</b>	<b>155 303,3</b>	<b>(25 303,3)</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	9 000,0	14 204,5	
<b>Total</b>	<b>9 000,0</b>	<b>14 204,5</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	66 887,8	62 385,4	
<b>Total des dépenses</b>	67 327,5	56 175,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(439,7)	6 210,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	177 560,1	181 916,8	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	177 120,4	188 126,8	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Institué en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires vise à associer la contribution gouvernementale à des objectifs prédéfinis en matière de philanthropie, laquelle est octroyée dans le cadre du programme Placements Universités.

La totalité des activités du Fonds est financée par des revenus d'affectation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2018-2019, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires est doté d'un montant de 25,0 M\$ pour le financement du programme Placements Universités, soit le même montant qu'en 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2018-2019, les dépenses prévues pour le programme Placements Universités sont les mêmes qu'en 2017-2018 et seront normalisées en fonction de l'enveloppe disponible de 25,0 M\$.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds pour l'excellence et la performance universitaires**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	25 000,0	25 000,0	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total des revenus</b>	<b>25 000,0</b>	<b>25 000,0</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>25 000,0</b>	25 000,0	-
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Solde des emprunts auprès du Fonds de financement</b>			
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
<b>Solde des avances au (du) fonds général</b>			
Solde des avances au (du) fonds général	25 000,0	25 000,0	-
<b>Total</b>	<b>25 000,0</b>	<b>25 000,0</b>	<b>-</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

Pour l'exercice financier 2016-2017, les dépenses réalisées pour le programme Placements Universités présentent un excédent de 5,8 M\$ en raison de la croissance des dons perçus par les universités en 2016-2017 et des disponibilités au surplus cumulé du Fonds. À partir de l'exercice financier 2017-2018, les dépenses sont normalisées en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible et de l'utilisation de la totalité du surplus cumulé du Fonds.

**Fonds pour l'excellence et la performance universitaires**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	25 000,0	25 000,0	
<b>Total des dépenses</b>	25 000,0	30 758,0	<b>5 758,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(5 758,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	5 758,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>	-	-	-



# Énergie et Ressources naturelles

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de transition énergétique	100,0	-
Fonds des ressources naturelles	33 763,8	412,0
Fonds d'information sur le territoire	114 360,2	52 625,8
<b>Total à approuver</b>	<b>148 224,0</b>	<b>53 037,8</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds des ressources naturelles	-	-
Fonds d'information sur le territoire	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de transition énergétique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Ce Fonds est affecté au financement de l'administration et des activités de Transition énergétique Québec. Les sommes prévues être versées au crédit du Fonds de transition énergétique sont principalement composées de droits perçus pour des licences ou des autorisations, de diverses redevances, de crédits alloués par le Parlement, de sommes virées par le ministre des Finances ainsi que de dons, legs ou autres contributions.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus de ce Fonds pour l'exercice 2018-2019 sont estimés à 0,1 M\$.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses de ce Fonds pour l'exercice 2018-2019 sont estimées à 0,1 M\$.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds à l'exercice financier 2018-2019.

**Fonds de transition énergétique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	100,0	-	100,0
<b>Total des revenus</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
<b>Dépenses à approuver</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Solde des emprunts auprès du Fonds de financement</b>			
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
<b>Solde des avances au (du) fonds général</b>			
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des ressources naturelles

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le Ministère est responsable des volets Gestion des hydrocarbures, Patrimoine minier, ainsi que Gestion de l'activité minière.

Le volet Gestion des hydrocarbures est affecté au financement des activités d'acquisition et à la diffusion de connaissances géoscientifiques, à la recherche et au développement dans le domaine du pétrole, du gaz naturel, des réservoirs souterrains et de la saumure.

Le volet Patrimoine minier est affecté au financement d'activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat.

Le volet Gestion de l'activité minière est affecté au financement des activités liées à l'application de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), à l'exception de celles liées au pétrole, au gaz naturel, aux réservoirs souterrains et à la saumure, et celles liées à l'application de la Loi sur l'impôt minier (RLRQ, chapitre I-0.4).

Le financement provient principalement d'une partie de sommes perçues à titre de droits miniers et par des crédits alloués par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus de ce Fonds pour l'exercice financier 2018-2019 s'établissent à 32,1 M\$, soit une hausse de 3,0 M\$ comparativement à l'exercice financier précédent. La variation s'explique principalement par la hausse des contributions du Ministère afin de réaliser l'inventaire des puits abandonnés ou sans propriétaire et de réaliser les nouvelles obligations découlant de la Politique énergétique 2030.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses de ce Fonds pour l'exercice financier 2018-2019 s'établissent à 33,8 M\$, soit une hausse de 4,9 M\$ comparativement à l'exercice financier 2017-2018. La variation s'explique principalement par une hausse des dépenses permettant le développement du potentiel minéral, la réalisation de l'inventaire des puits abandonnés ou sans propriétaire et des nouvelles obligations découlant de la Politique énergétique 2030.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus de ce Fonds en 2018-2019 totalisent 0,4 M\$, soit un montant comparable à l'exercice financier 2017-2018.

**Fonds des ressources naturelles**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	8 870,7	6 306,1	2 564,6
Autres revenus	23 278,7	22 800,6	478,1
<b>Total des revenus</b>	<b>32 149,4</b>	<b>29 106,7</b>	<b>3 042,7</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 614,4)	245,5	(1 859,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	28 371,6	28 126,1 <sup>1</sup>	245,5
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>26 757,2</b>	<b>28 371,6</b>	<b>(1 614,4)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	412,0	307,0	105,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>412,0</b>	<b>307,0</b>	<b>105,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	12 279,7	13 277,8	
<b>Total</b>	<b>12 279,7</b>	<b>13 277,8</b>	

<sup>1</sup> Une partie du surplus cumulé du Fonds des ressources naturelles (volet Efficacité et innovation énergétiques), soit 1,6 M\$, a été transférée à Transition énergétique Québec.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017<sup>1</sup>****Fonds des ressources naturelles**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	244 759,1	192 829,8	
<b>Total des dépenses</b>	250 478,0	206 899,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 718,9)	(14 069,2)	
Surplus (déficit) cumulé au début	33 283,0	43 834,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>27 564,1</u>	<u>29 764,9</u>	
<b>Investissements</b>	765,0	253,4	-

<sup>1</sup> Les résultats de l'exercice financier incluent le volet Efficacité et innovation énergétiques du Fonds des ressources naturelles.

---

## Fonds d'information sur le territoire

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'information sur le territoire regroupe les activités liées à l'arpentage, au cadastre et au registre foncier de même qu'aux produits et services afférents, et ce, dans les domaines de l'information foncière et géographique. Il agit également en matière d'élaboration de politiques et de stratégies de mise en valeur du territoire public ainsi que de défense de l'intégrité du territoire du Québec.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux clientèles.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 142,5 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 2,1 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018. Cette variation provient principalement de l'indexation des tarifs pour l'ensemble des biens et services offerts aux clientèles et par une hausse des revenus d'intérêt du Fonds d'information sur le territoire.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 114,4 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 6,2 M\$ de plus que les dépenses probables de l'exercice 2017-2018. La variation s'explique principalement par la hausse de la masse salariale et de l'amortissement du plan cadastral.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements du Fonds pour l'exercice 2018-2019 s'établissent à 52,6 M\$, soit 11,1 M\$ de moins que pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une diminution des sommes consacrées à la réforme cadastrale et aux acquisitions de placements de portefeuille.

**Fonds d'information sur le territoire**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	142 532,1	140 382,2	2 149,9
<b>Total des revenus</b>	<b>142 532,1</b>	<b>140 382,2</b>	<b>2 149,9</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	28 171,9	32 212,2	(4 040,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	530 541,7	498 329,5	32 212,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>558 713,6</b>	<b>530 541,7</b>	<b>28 171,9</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	28 797,2	36 492,7	(7 695,5)
Prêts et placements	23 828,6	27 233,2	(3 404,6)
<b>Investissements à approuver</b>	<b>52 625,8</b>	<b>63 725,9</b>	<b>(11 100,1)</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	1 000,0	1 000,0	
<b>Total</b>	<b>1 000,0</b>	<b>1 000,0</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds d'information sur le territoire**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	138 047,8	138 152,3	
<b>Total des dépenses</b>	114 979,3	107 148,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	23 068,5	31 003,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	465 164,4	467 326,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	488 232,9	498 329,5	
<b>Investissements</b>	41 611,5	32 245,3	-



# Famille

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de soutien aux proches aidants	14 880,0	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 423 281,3	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>2 459 411,3</b>	<b>-</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de soutien aux proches aidants

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et Sojecci II Ltée, société de la famille de Lucie et André Chagnon, le Fonds contribue à la réalisation de la mission de la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation en soutenant les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des aînés ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus prévus pour l'exercice financier 2018-2019 sont de 15,5 M\$, une somme comparable aux revenus probables pour 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2018-2019 de même que les dépenses probables pour 2017-2018 sont de 14,9 M\$.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour les exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds de soutien aux proches aidants**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	15 461,4	15 306,8	154,6
<b>Total des revenus</b>	<b>15 461,4</b>	<b>15 306,8</b>	<b>154,6</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	581,4	426,8	154,6
Surplus (déficit) cumulé au début	45 407,5	44 980,7	426,8
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>45 988,9</b>	<b>45 407,5</b>	<b>581,4</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	45 874,5	45 294,5	
<b>Total</b>	<b>45 874,5</b>	<b>45 294,5</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds de soutien aux proches aidants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	15 090,9	15 091,1	
<b>Total des dépenses</b>	27 280,0	27 280,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 189,1)	(12 188,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	57 169,6	57 169,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	44 980,5	44 980,7	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance, constitué par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1) en avril 2015, est affecté exclusivement au financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

Les revenus du Fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus prévus pour l'exercice financier 2018-2019 sont de 2 423,3 M\$, soit 95,6 M\$ de plus que les revenus probables pour 2017-2018. Cette variation s'explique par l'augmentation prévue du coût du financement des services de garde éducatifs à l'enfance.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2018-2019 sont de 2 423,3 M\$, soit 53,3 M\$ de plus que les dépenses probables pour 2017-2018. Cette variation est due à l'augmentation prévue du coût du financement des services de garde éducatifs à l'enfance, qui s'explique principalement par la création de nouvelles places à contribution réduite ainsi que par l'augmentation des dépenses salariales dans le domaine des services de garde.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour les exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

---

**Famille****Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

---

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	2 423 181,3	2 327 539,1	95 642,2
Autres revenus	100,0	100,0	-
<b>Total des revenus</b>	<b>2 423 281,3</b>	<b>2 327 639,1</b>	<b>95 642,2</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(42 300,0)	42 300,0
Surplus (déficit) cumulé au début	7 500,0	49 800,0	(42 300,0)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>7 500,0</b>	<b>7 500,0</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(251 118,0)	(243 279,6)	-
<b>Total</b>	<b>(251 118,0)</b>	<b>(243 279,6)</b>	<b>-</b>

---

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

**Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	2 324 286,0	2 313 595,7	
<b>Total des dépenses</b>	2 324 286,0	2 263 795,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	49 800,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	49 800,0	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds pour le développement des jeunes enfants

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et la Fondation Lucie et André Chagnon, le Fonds vise à soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité. Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives à ces fins.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus prévus pour l'exercice financier 2018-2019 sont de 15,1 M\$, une somme comparable aux revenus probables pour 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2018-2019 de même que les dépenses probables pour 2017-2018 sont de 21,2 M\$.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour les exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds pour le développement des jeunes enfants**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	15 091,8	15 101,8	(10,0)
<b>Total des revenus</b>	<b>15 091,8</b>	<b>15 101,8</b>	<b>(10,0)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 158,2)	(6 148,2)	(10,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	14 311,0	20 459,2	(6 148,2)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>8 152,8</b>	<b>14 311,0</b>	<b>(6 158,2)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	8 131,2	14 274,3	
<b>Total</b>	<b>8 131,2</b>	<b>14 274,3</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds pour le développement des jeunes enfants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	15 043,1	15 043,1	
<b>Total des dépenses</b>	21 250,0	21 250,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 206,9)	(6 206,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	26 666,1	26 666,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	20 459,2	20 459,2	
<b>Investissements</b>	-	-	-

# Finances

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de financement	2 661,1	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 349,7	-
Fonds du Plan Nord	74 560,8	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	2 888,2	2 582,5
Fonds relatif à l'administration fiscale	971 284,1	-
<b>Total à approuver</b>	<b>1 052 743,9</b>	<b>2 582,5</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	22 286,1	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	-	2,1
Fonds relatif à l'administration fiscale	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>22 286,1</b>	<b>2,1</b>

---

## Fonds de financement

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), a pour objectif de fournir du financement et d'autres services financiers aux organismes compris dans le périmètre comptable du gouvernement, comme les fonds spéciaux et les sociétés d'État.

Le Fonds a pour objet de permettre au ministre des Finances, à même les sommes empruntées à cette fin par le gouvernement et versées au Fonds, de faire des prêts aux organismes publics, entreprises du gouvernement, fonds spéciaux et autres organismes déterminés par le gouvernement.

Le Fonds est administré par le ministre des Finances du Québec.

Les surplus cumulés par le Fonds sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le Fonds impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par le gouvernement sur les emprunts qu'il effectue pour le compte du fonds. Ce dernier impute également aux emprunteurs des frais de gestion. Les tarifs reliés à l'émission et aux frais de gestion sont déterminés par le gouvernement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds sont de 1 710,1 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 155,1 M\$ de plus que ceux prévus pour l'exercice financier 2017-2018. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'encours des prêts à court et à long terme.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds sont de 1 676,7 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 163,3 M\$ de plus que celles prévues pour 2017-2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'encours des emprunts à court et à long terme.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 12 056,1 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019.

**Fonds de financement**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	1 710 136,6	1 555 013,8	155 122,8
<b>Total des revenus</b>	<b>1 710 136,6</b>	<b>1 555 013,8</b>	<b>155 122,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Service de la dette <sup>1</sup>	1 673 993,4	1 510 891,6	163 101,8
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 676 654,5</b>	<b>1 513 400,0</b>	<b>163 254,5</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	33 482,1	41 613,8	(8 131,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	534 686,5	493 072,7	41 613,8
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>568 168,6</b>	<b>534 686,5</b>	<b>33 482,1</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations à approuver	-	-	-
Prêts et placements <sup>2</sup>	12 056 050,7	10 170 171,3	1 885 879,4
<b>Total des investissements</b>	<b>12 056 050,7</b>	<b>10 170 171,3</b>	<b>1 885 879,4</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(60 225 852,3)	(54 427 459,9)	
<b>Total</b>	<b>(60 225 852,3)</b>	<b>(54 427 459,9)</b>	

<sup>1</sup> La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

<sup>2</sup> Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, les prévisions de Prêts et placements n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

**Fonds de financement**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	1 489 645,9	1 463 447,1	
Dépenses	2 406,8	2 309,8	-
Service de la dette <sup>1</sup>	1 469 656,4	1 435 126,6	
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 472 063,2</b>	<b>1 437 436,4</b>	
Surplus (déficit) de l'exercice	17 582,7	26 010,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	467 596,4	467 062,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>485 179,1</b>	<b>493 072,7</b>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

<sup>1</sup> La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

---

## Fonds des générations

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Constitué par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), ce Fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du gouvernement du Québec.

Le Fonds des générations est essentiellement alimenté par les sommes suivantes :

- Les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité;
- Les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;
- Une contribution additionnelle d'Hydro-Québec;
- Les revenus miniers perçus par le gouvernement;
- La taxe spécifique sur les boissons alcooliques;
- Les biens non réclamés administrés par Revenu Québec;
- Une partie du produit des ventes d'actifs du gouvernement;
- Les dons, legs et autres contributions reçus par le ministre des Finances;
- Les revenus provenant du placement des sommes le constituant.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des générations s'établissent à 2 491,0 M\$ en 2018-2019, soit 199,0 M\$ de plus que les revenus probables de l'exercice 2017-2018.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus miniers et des revenus de placement.

#### LES DÉPENSES

Le Fonds n'a aucune dépense.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 2 491,0 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019.

### Fonds des générations

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	2 491 000,0	2 292 000,0	199 000,0
<b>Total des revenus</b>	<b>2 491 000,0</b>	<b>2 292 000,0</b>	<b>199 000,0</b>
<b>Dépenses<sup>1</sup></b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	2 491 000,0	2 292 000,0	199 000,0
Surplus (déficit) cumulé au début	12 815 368,8	10 523 368,8	2 292 000,0
Remboursement d'emprunts venant à échéance	(2 000 000,0)	-	(2 000 000,0)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>13 306 368,8</b>	<b>12 815 368,8</b>	<b>491 000,0</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements <sup>1,2</sup>	2 491 000,0	2 292 000,0	199 000,0
<b>Total des investissements</b>	<b>2 491 000,0</b>	<b>2 292 000,0</b>	<b>199 000,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> En vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, les prévisions de dépenses et d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

<sup>2</sup> Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds des générations

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent
<b>Total des revenus</b>	2 028 000,0	2 001 172,8	
<b>Total des dépenses</b>	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	2 028 000,0	2 001 172,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 477 742,4	8 522 196,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	10 505 742,4	10 523 368,8	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du centre financier de Montréal

---

### PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du centre financier de Montréal est un fonds spécial institué en 1999 par la Loi sur les centres financiers internationaux (LCFI) (RLRQ, chapitre C-8.3). Il est géré par le ministre des Finances et affecté au financement d'activités de promotion et de développement de Montréal comme place financière internationale.

Les revenus du Fonds proviennent principalement des frais et de la contribution annuelle exigibles des exploitants de centres financiers internationaux en vertu de la LCFI.

Les dépenses du Fonds s'effectuent presque exclusivement sous la forme de rémunération des services rendus par Finance Montréal-La Grappe financière du Québec, un organisme chargé par le ministre de la mise en oeuvre de la stratégie de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement dans l'agglomération de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

À cet égard, une convention est intervenue en 2015 entre le ministre des Finances et Finance Montréal pour une période de quatre ans et 9 mois, soit du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 décembre 2019. En vertu de la convention, le ministre convient de verser à Finance Montréal une somme totale de 6,4 M \$ pour la période visée.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 0,7 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit un montant semblable aux revenus probables pour l'exercice 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 1,3 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit un montant semblable aux dépenses probables pour l'exercice 2017-2018.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds du centre financier de Montréal**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	710,2	681,8	28,4
<b>Total des revenus</b>	<b>710,2</b>	<b>681,8</b>	<b>28,4</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(639,5)	(654,5)	15,0
Surplus (déficit) cumulé au début	1 598,0	2 252,5	(654,5)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>958,5</b>	<b>1 598,0</b>	<b>(639,5)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	958,5	1 598,0	
<b>Total</b>	<b>958,5</b>	<b>1 598,0</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds du centre financier de Montréal**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	675,2	682,1	
<b>Total des dépenses</b>	1 323,1	1 323,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(647,9)	(641,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 700,3	2 893,5	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>2 052,4</u>	<u>2 252,5</u>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du Plan Nord

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds du Plan Nord (RLRQ, chapitre F-3.2.1.1.1) a été édictée en juin 2011. Elle a été par la suite amendée en juin 2013 et décembre 2014. L'objet du Fonds consiste à favoriser le développement et la protection du territoire du Plan Nord.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.011), le 1<sup>er</sup> avril 2015, le Fonds du Plan Nord est affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités.

Le Fonds du Plan Nord est principalement alimenté par une partie des retombées fiscales attribuables aux investissements réalisés sur le territoire du Plan Nord, par des contributions d'Hydro-Québec, de même que de partenaires qui bénéficient des investissements du Fonds.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2018-2019, les prévisions de revenus du Fonds du Plan Nord sont de 91,4 M\$, soit 5,0 M\$ de moins que ceux probables de l'exercice financier 2017-2018. Cette diminution s'explique essentiellement par une révision à la baisse des projets prévus sur le territoire du Plan Nord et des retombées fiscales qui en découlent, notamment en raison des prix des métaux.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds du Plan Nord sont estimées à 74,6 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, en baisse de 4,9 M\$ par rapport à ce qui est prévu pour l'exercice 2017-2018. Cet écart s'explique par des prévisions de dépenses à la baisse par la Société du Plan Nord en 2018-2019, principalement attribuable à un changement dans la programmation de certains projets prévus par la Société du Plan Nord et ses partenaires.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

---

**Finances****Fonds du Plan Nord**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

---

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	91 429,9	96 451,5	(5 021,6)
<b>Total des revenus</b>	<b>91 429,9</b>	<b>96 451,5</b>	<b>(5 021,6)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	16 869,1	16 964,2	(95,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	35 607,2	18 643,0	16 964,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>52 476,3</b>	<b>35 607,2</b>	<b>16 869,1</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(66 480,0)	(70 128,9)	
Solde des avances au (du) fonds général	13 447,6	13 213,6	
<b>Total</b>	<b>(53 032,4)</b>	<b>(56 915,3)</b>	

---

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

L'excédent des dépenses est attribuable au versement, par le ministre des Finances, à partir du Fonds du Plan Nord, d'une subvention additionnelle à la Société du Plan Nord pour l'année financière 2016-2017.

### Fonds du Plan Nord

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	87 898,5	92 501,4	
<b>Total des dépenses</b>	175 012,0	197 298,1	<b>22 286,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(87 113,5)	(104 796,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	121 866,3	123 439,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>34 752,8</b>	<b>18 643,0</b>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'article 114 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, chapitre A-33.2) constitue le Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers. Il pourvoit aux engagements financiers nécessaires à l'exercice des fonctions juridictionnelles du Tribunal.

Le Tribunal a pour mission principale de tenir des audiences et de rendre des décisions ou des révisions de décisions dans les domaines des valeurs mobilières, des produits et services financiers, des instruments dérivés et des entreprises de services monétaires.

Les revenus du Fonds proviennent essentiellement de la contribution de l'Autorité des marchés financiers (AMF) déterminée en fonction des besoins nécessaires à la réalisation de sa mission. La contribution est versée selon un décret qui en fixe les modalités. Cette contribution de l'AMF est elle-même obtenue auprès des intervenants du milieu des marchés financiers. Les seuls autres revenus sont les timbres judiciaires encaissés lors du dépôt de certaines demandes et des revenus d'intérêts.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 2,9 M\$ en 2018-2019, ce qui est stable comparativement avec l'exercice précédent.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 2,9 M\$ en 2018-2019, ce qui est également stable comparativement avec l'exercice précédent.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 2,6 M\$ en 2018-2019 dont 2,5 M\$ en placement. Les investissements en immobilisations serviront principalement à améliorer les immobilisations informatiques.

**Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	2 888,2	2 866,7	21,5
<b>Total des revenus</b>	<b>2 888,2</b>	<b>2 866,7</b>	<b>21,5</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	2 993,9	2 993,9	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>2 993,9</b>	<b>2 993,9</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	82,5	25,0	57,5
Prêts et placements	2 500,0	2 000,0	500,0
<b>Investissements à approuver</b>	<b>2 582,5</b>	<b>2 025,0</b>	<b>557,5</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

L'excédent s'explique par un investissement supplémentaire effectué dans le cadre de la migration informatique de 2 serveurs.

**Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	2 521,5	2 521,6	
<b>Total des dépenses</b>	2 721,5	2 201,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(200,0)	320,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 497,4	2 673,9	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>2 297,4</u>	<u>2 993,9</u>	
<b>Investissements</b>	35,0	37,1	<b>2,1</b>

---

## Fonds relatif à l'administration fiscale

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été institué au ministère des Finances par la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003).

D'une part, ce Fonds permet la rétribution des services que Revenu Québec rend au ministre, tels que :

- La perception des impôts et des taxes dus au gouvernement;
- L'administration du Programme de perception des pensions alimentaires et des biens non-réclamés;
- L'administration et la perception de différents programmes sociofiscaux, comme pour Retraite Québec.

D'autre part, le FRAF permet de pourvoir aux obligations du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002). Selon la Loi sur l'administration fiscale, tout intérêt payable à l'occasion d'un remboursement effectué par le ministre suite à l'application d'une loi fiscale est porté au débit du FRAF.

La rétribution de Revenu Québec provenant du FRAF représente environ 75 % de son financement annuel et est fixée, annuellement, par décret après avoir été déterminée conjointement avec le ministère des Finances selon l'Entente de financement et de performance.

Le versement au FRAF par Revenu Québec est constitué de 80 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ces sommes sont portées au crédit du fonds général par Revenu Québec et versées au FRAF, comme le décret annuel le prévoit.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

En 2018-2019, les prévisions de revenus du FRAF s'établissent à 971,3 M\$, soit une augmentation de 76,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

En 2018-2019, les prévisions de dépenses s'établissent à 971,3 M\$, soit 936,3 M\$ en rétribution à Revenu Québec et 35,0 M\$ pour le paiement d'intérêts (obligation du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale).

Les dépenses en rétribution à Revenu Québec de 2018-2019 sont supérieures de 76,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2017-2018.

## LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019.

**Fonds relatif à l'administration fiscale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	971 284,1	895 253,8	76 030,3
<b>Total des revenus</b>	<b>971 284,1</b>	<b>895 253,8</b>	<b>76 030,3</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds relatif à l'administration fiscale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	862 448,6	840 577,0	
<b>Total des dépenses</b>	862 448,6	840 577,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>	-	-	-

## Forêts, Faune et Parcs

---

### Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	537 943,2	10 000,0
<b>Total à approuver</b>	<b>537 943,2</b>	<b>10 000,0</b>

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable du volet Aménagement durable du territoire forestier.

Ce volet, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, est affecté au financement des activités liées à l'aménagement durable des forêts et à sa gestion, à l'intensification de la production ligneuse, à la recherche forestière et à d'autres activités liées à la sensibilisation et à l'éducation forestière et à la protection, à la mise en valeur ou à la transformation des ressources du milieu forestier.

Le financement provient principalement de crédits alloués par le Parlement et du virement de sommes provenant de la vente des bois et des droits exigés.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du volet s'établissent à 487,5 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit à un niveau comparable à l'exercice précédent.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions des dépenses du volet s'établissent à 537,9 M\$ pour 2018-2019, soit une augmentation de 46,8 M\$ comparativement à la dépense probable de l'exercice 2017-2018. Cette augmentation s'explique principalement par le financement progressif du coût de protection des forêts ainsi que la bonification du Programme Innovation Bois en 2018-2019.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du volet s'établissent à 10,0 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 7,5 M\$ de plus que les investissements de l'exercice 2017-2018. Cette augmentation est principalement attribuable au report au cours de l'exercice 2018-2019, de développements informatiques, d'acquisitions de véhicules et de matériel et équipements.

**Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	204 893,9	202 288,0	2 605,9
Autres revenus	282 558,3	282 243,1	315,2
<b>Total des revenus</b>	<b>487 452,2</b>	<b>484 531,1</b>	<b>2 921,1</b>
<b>Dépenses à approuver<sup>1</sup></b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(50 491,0)	(6 645,1)	(43 845,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	55 014,9	61 660,0	(6 645,1)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>4 523,9</b>	<b>55 014,9</b>	<b>(50 491,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	10 000,0	2 481,9	7 518,1
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>10 000,0</b>	<b>2 481,9</b>	<b>7 518,1</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	32 996,7	95 968,1	
<b>Total</b>	<b>32 996,7</b>	<b>95 968,1</b>	

<sup>1</sup> De plus, un montant de 2,4 M\$ en 2017-2018 et de 7,5 M\$ en 2018-2019 est imputé au Fonds vert.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	520 157,9	512 888,0	
<b>Total des dépenses</b>	518 472,9	484 070,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 685,0	28 818,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	19 887,4	32 842,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	21 572,4	61 660,0	
<b>Investissements</b>	10 000,0	2 372,8	-

# Justice

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Accès Justice	17 748,2	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	30 906,1	169,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	49 987,2	6 867,8
Fonds du Tribunal administratif du Québec	41 629,4	1 165,7
Fonds relatif aux contrats publics	400,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>140 670,9</b>	<b>8 202,5</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	36,2
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	-	-
Fonds relatif aux contrats publics	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>36,2</b>

---

## Fonds Accès Justice

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds Accès Justice (FAJ) a été institué au sein du ministère de la Justice le 5 avril 2012. Ce fonds spécial soutient les actions qui ont pour objectif d'améliorer, dans la collectivité, la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que l'utilisation de celui-ci. Pour sa part, le Règlement sur l'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, qui prévoit les conditions à remplir pour recevoir de l'aide de la ministre de la Justice ainsi que les catégories de personnes ou d'organismes exemptées de son application, est entré en vigueur le 25 juillet 2013.

La principale source de financement du FAJ provient de la contribution pénale prévue à l'article 8.1 du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1).

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAJ s'établissent à 15,8 M\$ en 2018-2019, soit un niveau similaire aux revenus probables 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAJ s'établissent à 17,7 M\$ en 2018-2019, soit 2,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018. La variation s'explique principalement par le déploiement de nouveaux centres de justice de proximité et des dépenses additionnelles pour le programme de médiation familiale et pour les honoraires d'interprètes à la cour.

#### LES INVESTISSEMENTS

Le FAJ ne prévoit aucun investissement pour 2018-2019.

**Fonds Accès Justice**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	15 770,3	15 754,7	15,6
<b>Total des revenus</b>	<b>15 770,3</b>	<b>15 754,7</b>	<b>15,6</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>17 748,2</b>	15 757,9	1 990,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 977,9)	(3,2)	(1 974,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	10 082,9	10 086,1	(3,2)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>8 105,0</b>	<b>10 082,9</b>	<b>(1 977,9)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	9 127,1	10 700,6	
<b>Total</b>	<b>9 127,1</b>	<b>10 700,6</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds Accès Justice**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	15 350,2	16 716,6	
<b>Total des dépenses</b>	15 406,0	14 552,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(55,8)	2 164,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 307,2	7 921,9	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>5 251,4</b>	<b>10 086,1</b>	
<b>Investissements</b>	4,0	-	-

---

## Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) est institué par la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (RLRQ, chapitre A-13.2).

Le FAVAC permet d'offrir une aide financière à toute personne ou organisme qui favorise :

- Le développement de services d'aide aux victimes, notamment pour assurer l'implantation et le maintien des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- La recherche sur toute question relative à l'aide aux victimes de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation.

Les sources de revenus du Fonds sont notamment constituées des suramendes compensatoires imposées en vertu du Code criminel et des sommes provenant du partage des produits de la criminalité. S'ajoutent à ces sommes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, une partie de la contribution pénale exigible de tous les contrevenants reconnus coupables d'une infraction à une loi du Québec, excluant les règlements municipaux.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAVAC s'établissent à 26,3 M\$ en 2018-2019, soit un niveau similaire aux revenus probables 2017-2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAVAC s'établissent à 30,9 M\$ en 2018-2019, soit 4,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018.

La variation s'explique principalement par l'augmentation de l'appui aux centres d'aides aux victimes d'actes criminels, à d'autres organismes venant en aide aux victimes d'actes criminels et du soutien aux projets spécifiques de recherche, d'information, de sensibilisation et de formation dans le but de créer un volet dédié à l'accessibilité aux services des personnes victimes d'agressions et de harcèlement sexuel.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FAVAC en 2018-2019 sont en croissance de 0,1 M\$ comparativement aux investissements probables 2017-2018.

Cette augmentation s'explique principalement par la révision des besoins au regard des développements informatiques.

---

**Justice****Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

---

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	78,6	107,3	(28,7)
Autres revenus	26 267,1	26 078,0	189,1
<b>Total des revenus</b>	<b>26 345,7</b>	<b>26 185,3</b>	<b>160,4</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 560,4)	(336,4)	(4 224,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	45 341,7	45 678,1	(336,4)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>40 781,3</b>	<b>45 341,7</b>	<b>(4 560,4)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	169,0	57,5	111,5
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>169,0</b>	<b>57,5</b>	<b>111,5</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	40 494,9	45 138,2	-
<b>Total</b>	<b>40 494,9</b>	<b>45 138,2</b>	

---

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

L'excédent au budget d'investissements s'explique principalement par l'acquisition de modules de téléprésence dans le cadre du projet fédéral Encourager la dénonciation des infractions et la participation des victimes et des témoins au processus de justice pénale.

### Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	25 921,6	31 755,9	
<b>Total des dépenses</b>	25 231,9	24 223,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	689,7	7 532,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	30 589,9	38 146,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	31 279,6	45 678,1	
<b>Investissements</b>	80,0	116,2	<b>36,2</b>

---

## Fonds des registres du ministère de la Justice

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des registres du ministère de la Justice (Fonds) est un fonds spécial qui a pour objet la gestion et le financement des biens et services fournis sous l'autorité de la ministre de la Justice et qui sont reliés :

- À l'enregistrement, à la publicité des documents d'État en vertu de la Loi sur le ministère de la Justice (RLRQ, chapitre M-19), à l'inscription et à la publication des droits personnels, des droits réels mobiliers et des autres documents dont l'inscription et la publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) sont prévues par le Code civil du Québec (CCQ-1991);
- À la certification requise pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes, dans le cadre de fonctions qui ont été déléguées en application de l'article 66 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) ou à toute autre activité découlant des fonctions assignées à la ministre par le gouvernement ou de mandats gouvernementaux qui lui sont confiés en vue de mettre à profit l'expertise développée pour le RDPRM en matière d'utilisation sécurisée des technologies de l'information;
- À tout registre dont la tenue est confiée à la ministre de la Justice ou à l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers.

Le Fonds comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- Le Service de certification de l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG);
- Le Registre des lobbyistes;
- Le Registre des commissaires à l'assermentation;
- Le Registre des lettres patentes en matière foncière ainsi que la délivrance de documents d'État émis sous le grand sceau;
- Le Registre des ventes.

Les revenus du Fonds proviennent exclusivement des frais perçus pour ces services.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des registres s'établissent à 39,1 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 0,9 M\$ de moins que les revenus probables 2017-2018.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du Fonds des registres pour l'exercice 2018-2019 s'établissent à 50,0 M\$ soit 10,2 M\$ de plus que l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique notamment par le comblement de postes en ressources informationnelles, le financement des opérations des registres tenus par la ministre de la Justice ainsi que divers travaux en ressources informationnelles. Les prévisions de dépenses comprennent aussi les mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Un montant de 6,9 M\$ est prévu en 2018-2019 pour l'acquisition d'immobilisations, soit une hausse de 6,2 M\$ par rapport aux investissements probables 2017-2018. Cette augmentation s'explique par les mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019.

---

**Justice****Fonds des registres du ministère de la Justice**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

---

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	39 124,0	40 040,8	(916,8)
<b>Total des revenus</b>	<b>39 124,0</b>	<b>40 040,8</b>	<b>(916,8)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 863,2)	239,4	(11 102,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	114 432,0	114 192,6	239,4
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>103 568,8</b>	<b>114 432,0</b>	<b>(10 863,2)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	6 867,8	682,6	6 185,2
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>6 867,8</b>	<b>682,6</b>	<b>6 185,2</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	109 796,8	126 445,5	
<b>Total</b>	<b>109 796,8</b>	<b>126 445,5</b>	

---

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds des registres du ministère de la Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	33 832,0	38 332,9	
<b>Total des dépenses</b>	38 115,8	31 637,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 283,8)	6 695,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	101 595,8	107 497,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	97 312,0	114 192,6	
<b>Investissements</b>	1 530,0	182,0	-

---

## Fonds du Tribunal administratif du Québec

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du Québec finance le Tribunal administratif du Québec qui a la compétence pour décider des recours exercés à l'encontre des décisions administratives rendues par certaines autorités de l'Administration publique, telles les ministères, les régies, les commissions, les municipalités et les établissements de santé.

Les revenus annuels du Tribunal administratif du Québec proviennent principalement des contributions du ministère de la Justice, de la Société de l'assurance automobile du Québec, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de Retraite Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 40,0 M\$, soit 0,2 M\$ de moins que les revenus prévus de 2017-2018. À noter que la contribution demandée aux ministères et organismes pour 2017-2018 et 2018-2019 a été déterminée en tenant compte d'une appropriation de surplus cumulés.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 41,6 M\$, soit 0,6 M\$ de plus que les dépenses prévues de 2017-2018.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 1,2 M\$ et sont identiques à celles de 2017-2018.

**Fonds du Tribunal administratif du Québec**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	14 573,6	13 864,2	709,4
Autres revenus	25 423,6	26 364,6	(941,0)
<b>Total des revenus</b>	<b>39 997,2</b>	<b>40 228,8</b>	<b>(231,6)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 632,2)	(829,2)	(803,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	16 020,5	16 849,7	(829,2)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>14 388,3</b>	<b>16 020,5</b>	<b>(1 632,2)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	1 165,7	1 165,7	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>1 165,7</b>	<b>1 165,7</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds du Tribunal administratif du Québec

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	39 708,0	39 792,3	
<b>Total des dépenses</b>	40 227,8	35 123,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(519,8)	4 668,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 765,5	12 180,8	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>8 245,7</u>	<u>16 849,7</u>	
<b>Investissements</b>	1 165,7	387,5	-

---

## Fonds relatif aux contrats publics

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif aux contrats publics (Fonds) a pour but la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manoeuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics. Afin de réaliser la mission du Fonds, le Programme de remboursement volontaire à durée déterminée visant à permettre que soient remboursées de telles sommes lorsqu'il aurait pu y avoir fraudes ou manoeuvres dolosives, est entré en vigueur le 2 novembre 2015 et a pris fin le 15 décembre 2017.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus du Fonds sont constitués des sommes perçues en application du Programme de remboursement volontaire auprès de firmes ou de sociétés s'étant inscrites au Programme. Aucun revenu n'est prévu pour 2018-2019 puisque le Programme s'est terminé le 15 décembre 2017.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 0,4 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 1,1 M\$ de moins que les dépenses probables 2017-2018.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour 2018-2019.

**Fonds relatif aux contrats publics**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	-	8 569,5	(8 569,5)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>8 569,5</b>	<b>(8 569,5)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>400,0</b>	1 486,5	(1 086,5)
Surplus (déficit) de l'exercice	(400,0)	7 083,0	(7 483,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	7 237,0	154,0	7 083,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>6 837,0</b>	<b>7 237,0</b>	<b>(400,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	90 061,8	83 146,6	
<b>Total</b>	<b>90 061,8</b>	<b>83 146,6</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds relatif aux contrats publics

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	-	2 559,0	
<b>Total des dépenses</b>	4 165,0	2 405,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 165,0)	154,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	(4 165,0)	154,0	
<b>Investissements</b>	-	-	-



## Santé et Services sociaux

---

### Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	210 514,0	30 000,0
<b>Total à approuver</b>	<b>210 514,0</b>	<b>30 000,0</b>

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## **Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux**

---

### **LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ**

Le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) a été aboli le 1<sup>er</sup> avril 2017, conformément à l'article 10 de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015 (L.Q. 2016, chapitre 7), sanctionnée le 18 mai 2016.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	1 408 600,0	924 535,6	
<b>Total des dépenses</b>	1 539 000,0	1 535 421,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(130 400,0)	(610 886,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	(130 182,3)	(95 666,8)	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	(260 582,3)	(706 553,1)	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (L.Q. 2012, chapitre 31) a été adoptée à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2012. Cette loi met en place un fonds qui est affecté au financement des activités transférées de la Société de gestion informatique SOGIQUE au ministère dans le cadre de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (L.Q. 2012, chapitre 9).

Ce Fonds est affecté au financement des activités relatives aux services d'installation, d'entretien et de réparation de tout support technologique utilisé par le Ministère, par un établissement de santé et de services sociaux ou par un autre organisme ou personne liés au réseau de la santé et des services sociaux. Il assure aussi le financement des services de soutien aux utilisateurs de ces supports technologiques, des services de gestion de leurs ressources informationnelles ainsi que des services de conception, de réalisation et de fourniture d'actifs informationnels pour ces intervenants.

Les revenus annuels du Fonds proviennent de la facturation de services au réseau de la santé et des crédits du Ministère.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

La variation des revenus s'explique principalement par une correction de l'affectation budgétaire entre le Ministère et le Fonds.

#### LES DÉPENSES

La variation des dépenses s'explique principalement par une correction de l'affectation budgétaire entre le Ministère et le Fonds, qui se traduit par une dépense additionnelle de 6,7 M\$ pour le Centre de coordination en télésanté, et une révision des coûts de fonctionnement.

#### LES INVESTISSEMENTS

L'augmentation des investissements est due à l'attribution de financement au Fonds via le Plan québécois des infrastructures - volet ressources informationnelles.

**Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	175 565,8	170 592,6	4 973,2
Autres revenus	35 207,2	32 819,6	2 387,6
<b>Total des revenus</b>	<b>210 773,0</b>	<b>203 412,2</b>	<b>7 360,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	259,0	309,2	(50,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	23 650,2	23 341,0	309,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>23 909,2</b>	<b>23 650,2</b>	<b>259,0</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	30 000,0	15 000,0	15 000,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>30 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>15 000,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(31 267,7)	(19 675,5)	
Solde des avances au (du) fonds général	27 020,0	45 241,8	
<b>Total</b>	<b>(4 247,7)</b>	<b>25 566,3</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	208 745,5	186 148,1	
<b>Total des dépenses</b>	209 975,7	182 208,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 230,2)	3 940,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	11 738,1	19 401,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	10 507,9	23 341,0	
<b>Investissements</b>	18 204,4	8 520,4	-

---

## Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le projet de loi n° 150 s'intitulant Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017 prévoit l'abrogation de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

En conséquence, les dépenses pour les saines habitudes de vie ont été incorporées depuis 2017-2018 aux dépenses de programmes des ministères contribuant à la mise en oeuvre de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	20 000,0	20 034,9	
<b>Total des dépenses</b>	40 171,5	40 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(20 171,5)	(19 965,1)	
Surplus (déficit) cumulé au début	20 171,5	20 161,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	196,0	
<b>Investissements</b>	-	-	-

## Sécurité publique

---

### Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spécial</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds des services de police	650 113,8	27 771,0
<b>Total à approuver</b>	<b>650 113,8</b>	<b>27 771,0</b>

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spécial</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds des services de police	26 775,8	-
<b>Total à approuver</b>	<b>26 775,8</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des services de police

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de police est affecté au financement du coût des biens et services fournis, par la Sûreté du Québec, aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1). Il s'agit essentiellement de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté qui repose sur le modèle de police de proximité.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus proviennent de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (326,0 M\$) ainsi que du gouvernement fédéral pour la desserte policière des ponts Jacques-Cartier et Champlain, la vérification des antécédents judiciaires et les escortes de véhicules hors normes (10,1 M\$). S'ajoutent également les revenus découlant d'une affectation de 314,0 M\$ du budget de dépenses en provenance du ministère de la Sécurité publique pour assurer l'équilibre financier du Fonds. La variation de 15,6 M\$ s'explique par l'augmentation de la contribution des municipalités et du gouvernement en lien avec la hausse du coût des services de la Sûreté du Québec.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues en 2018-2019 (650,1 M\$) sont supérieures de 15,6 M\$ par rapport à la dépense probable 2017-2018. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus de 27,8 M\$ sont constitués des montants requis pour le renouvellement des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté, la modernisation des équipements de radiocommunication de l'ensemble des véhicules de transport, les équipements et le développement informatique ainsi que pour des équipements spécialisés.

Le budget d'investissement est en hausse de 10,4 M\$ par rapport aux investissements probables 2017-2018. Cette variation s'explique principalement par le renouvellement des parcs automobile et informatique, ainsi que par la modernisation des équipements de radiocommunication de l'ensemble des véhicules de transport.

**Fonds des services de police**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	314 006,4	311 692,0	2 314,4
Autres revenus	336 107,4	322 787,4	13 320,0
<b>Total des revenus</b>	<b>650 113,8</b>	<b>634 479,4</b>	<b>15 634,4</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	27 771,0	17 413,2	10 357,8
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>27 771,0</b>	<b>17 413,2</b>	<b>10 357,8</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(75 000,0)	(80 000,0)	
Solde des avances au (du) fonds général	(30 389,3)	(45 193,8)	
<b>Total</b>	<b>(105 389,3)</b>	<b>(125 193,8)</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

L'excédent des dépenses de 26,8 M\$ s'explique principalement par les augmentations salariales à la suite de l'entente intervenue entre le Gouvernement du Québec et l'Association des policières et policiers du Québec.

**Fonds des services de police**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	578 345,8	605 121,6	
<b>Total des dépenses</b>	578 345,8	605 121,6	<b>26 775,8</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>	15 275,6	13 937,9	-

# Tourisme

---

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	202 815,6	265,0
<b>Total à approuver</b>	<b>202 815,6</b>	<b>265,0</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	9 959,5	-
<b>Total à approuver</b>	<b>9 959,5</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de partenariat touristique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de partenariat touristique a pour but de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de la taxe de vente du Québec, de la taxe sur l'hébergement, d'une affectation à partir des crédits alloués au ministère du Tourisme, des sommes provenant de la vente de biens ou services et des contributions versées pour aider à la réalisation des objectifs du Fonds de partenariat touristique.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 201,8 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 9,1 M\$ de plus que les revenus probables de l'exercice 2017-2018.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement et des crédits visant le soutien aux stratégies de développement touristique ainsi que par le financement alloué dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 202,8 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 8,6 M\$ de plus que les dépenses probables de l'exercice 2017-2018.

La variation s'explique principalement par l'augmentation du soutien aux associations touristiques régionales à la suite de l'augmentation des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement et de la hausse du soutien aux stratégies de développement touristique et tient compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 0,3 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit un niveau comparable aux investissements probables de l'exercice 2017-2018.

**Fonds de partenariat touristique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	90 594,3	84 720,9	5 873,4
Autres revenus	111 221,3	107 968,4	3 252,9
<b>Total des revenus</b>	<b>201 815,6</b>	<b>192 689,3</b>	<b>9 126,3</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 000,0)	(1 574,1)	574,1
Surplus (déficit) cumulé au début	5 675,7	7 249,8	(1 574,1)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>4 675,7</b>	<b>5 675,7</b>	<b>(1 000,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	95,0	85,0	10,0
Prêts et placements	170,0	170,0	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>265,0</b>	<b>255,0</b>	<b>10,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 667,0)	(1 667,0)	
Solde des avances au (du) fonds général	26 111,1	28 875,8	
<b>Total</b>	<b>24 444,1</b>	<b>27 208,8</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

Les dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 147,4 M\$ pour l'exercice 2016-2017, soit 10,0 M\$ de plus que les prévisions.

La variation s'explique notamment par une majoration du soutien aux associations touristiques régionales à la suite d'une augmentation équivalente des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement et par une mesure annoncée dans le cadre du Discours sur le budget 2017-2018 pour l'organisme à but non lucratif Kéroul afin de favoriser l'aménagement des lieux touristiques et culturels en vue de les rendre plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

**Fonds de partenariat touristique**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	134 449,4	144 406,0	
<b>Total des dépenses</b>	137 449,4	147 408,9	<b>9 959,5</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 000,0)	(3 002,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	10 669,3	10 252,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>7 669,3</b>	<b>7 249,8</b>	
<b>Investissements</b>	450,0	37,7	-

# Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

## Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds aérien	74 137,5	21 270,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	123 191,3	68 827,7
Fonds de la sécurité routière	43 141,4	150,0
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 177 803,9	2 090 872,0
<b>Total à approuver</b>	<b>4 418 274,1</b>	<b>2 181 119,7</b>

## Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds aérien	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	-	-
Fonds de la sécurité routière	-	1 653,8
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>1 653,8</b>

---

## Fonds aérien

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Partenaire des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, le Service aérien gouvernemental (SAG) soutient ceux-ci, sept jours sur sept, jour et nuit, dans la réalisation de leur mission respective.

Le SAG exploite une flotte diversifiée de 21 aéronefs pour assurer, en collaboration avec ses partenaires, une réponse adéquate lors de situations d'urgence ou nécessitant des services aériens spécialisés sur l'ensemble du territoire québécois. Les quatre principales missions sont :

- Le transport sanitaire aérien en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux : évacuations aéromédicales d'urgence et vols sanitaires programmés (navettes);
- La lutte contre les incendies de forêt en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au Québec, au Canada dans le cadre d'une entente pancanadienne et ailleurs dans le monde selon les besoins des différents organismes gouvernementaux;
- La surveillance aérienne du territoire en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- Le transport des personnes et des marchandises afin de répondre aux besoins de déplacement des membres des équipes ministérielles via le nolisement d'aéronefs du secteur privé.

Le SAG est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds aérien s'établissent à 74,4 M\$ en 2018-2019. Les revenus correspondent au financement obtenu des partenaires afin de couvrir les dépenses encourues pour les services demandés.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds aérien s'établissent à 74,1 M\$ en 2018-2019. Les dépenses sont établies en collaboration avec les partenaires, selon le niveau de service convenu, l'historique du nombre de vols et des heures de vols des aéronefs des différentes missions conformément à la réglementation aérienne.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du Fonds aérien s'établissent à 21,3 M\$ en 2018-2019. Ces investissements représentent notamment les sommes nécessaires pour le renouvellement de la flotte sanitaire ainsi que celles nécessaires pour conserver la flotte d'aéronefs conforme aux différentes normes régissant le domaine de l'aviation.

**Fonds aérien**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	74 437,5	69 225,7	5 211,8
<b>Total des revenus</b>	<b>74 437,5</b>	<b>69 225,7</b>	<b>5 211,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	300,0	809,2	(509,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	59 346,2	58 537,0	809,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>59 646,2</b>	<b>59 346,2</b>	<b>300,0</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	21 270,0	837,0	20 433,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>21 270,0</b>	<b>837,0</b>	<b>20 433,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(61 161,9)	(48 080,7)	
Solde des avances au (du) fonds général	51 688,6	41 183,3	
<b>Total</b>	<b>(9 473,3)</b>	<b>(6 897,4)</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds aérien**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	72 170,0	62 380,0	
<b>Total des dépenses</b>	71 970,0	61 840,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	200,0	540,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	58 141,6	57 997,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	58 341,6	58 537,0	
<b>Investissements</b>	10 000,0	3 213,0	-

---

## Fonds de gestion de l'équipement roulant

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1<sup>er</sup> avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28). Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

L'objectif premier du Fonds est d'offrir aux organismes publics du Québec des services complets de gestion de parc de véhicules, selon les meilleures pratiques d'affaires, dans une perspective d'optimisation des ressources et de développement durable.

Les revenus proviennent de la location clés en main de véhicules, de services de génie-conseil, de la formation des conducteurs, de la réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire, de l'analyse de gestion de parc de véhicules et de la fourniture de carburant.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 123,2 M\$ en 2018-2019, soit 7,5 M\$ de plus que les revenus probables en 2017-2018.

La variation s'explique principalement par une croissance anticipée des demandes des clients en lien avec la mise en place du Plan d'action en électrification des transports 2015-2020.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 123,2 M\$ en 2018-2019, soit 8,9 M\$ de plus que les dépenses probables en 2017-2018.

La variation s'explique principalement par les coûts engendrés par l'augmentation prévue des demandes des clients en lien avec la mise en place du Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 et, dans une moindre mesure, par l'augmentation de certains autres frais tels que les loyers et les frais financiers.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements pour 2018-2019 s'établissent à 68,8 M\$, soit une augmentation de 29,8 M\$ en regard des investissements probables en 2017-2018. L'augmentation s'explique principalement par la mise en place du Plan d'action en électrification des transports 2015-2020.

**Fonds de gestion de l'équipement roulant**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	123 191,3	115 704,5	7 486,8
<b>Total des revenus</b>	<b>123 191,3</b>	<b>115 704,5</b>	<b>7 486,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 448,0	(1 448,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	14 222,6	12 774,6	1 448,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>14 222,6</b>	<b>14 222,6</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	68 827,7	39 033,9	29 793,8
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>68 827,7</b>	<b>39 033,9</b>	<b>29 793,8</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(222 915,0)	(203 645,0)	
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	
<b>Total</b>	<b>(222 915,0)</b>	<b>(203 645,0)</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds de gestion de l'équipement roulant

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	117 349,2	108 609,4	
<b>Total des dépenses</b>	115 901,2	107 148,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 448,0	1 460,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	11 045,7	11 314,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	12 493,7	12 774,6	
<b>Investissements</b>	44 948,9	31 394,3	-

---

## Fonds de la sécurité routière

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la sécurité routière, constitué par l'article 12.30 de la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28), est affecté exclusivement au financement de mesures ou de programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il vise à sauver des vies et à réduire le nombre de blessés en améliorant le bilan routier par un changement de comportement des conducteurs.

Les activités du Fonds ont débuté le 3 septembre 2008 et la première mesure de sécurité routière mise en place fut l'introduction du projet pilote permettant l'utilisation d'appareils de contrôle automatisé (cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges) sur le réseau routier québécois. Les premiers constats délivrés à la suite de l'utilisation de ces systèmes l'ont été pour des infractions constatées le 19 août 2009.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus du Fonds de la sécurité routière proviennent essentiellement des amendes et des frais découlant des infractions au Code de la sécurité routière (RLRQ, chapitre C-24.2) détectées par les appareils de contrôle automatisé.

Les prévisions de revenus du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 42,2 M\$ en 2018-2019, soit 39,6 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018.

La hausse notable des revenus en 2018-2019 s'explique par l'adoption attendue d'ici juin 2018 de modifications législatives et réglementaires nécessaires suite à un jugement de cour, prononcé en novembre 2016, qui a eu pour conséquence de ralentir fortement le processus habituel d'émission de constats d'infraction.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 43,1 M\$ en 2018-2019, soit 21,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018.

En plus des dépenses d'opération additionnelles liées au retour à la normale concernant l'émission de constats d'infraction, il est aussi prévu de verser des montants additionnels pour le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus en 2018-2019 sont pour l'amélioration des infrastructures déjà en place concernant les appareils de contrôle automatisé.

**Fonds de la sécurité routière**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	42 186,1	2 559,3	39 626,8
<b>Total des revenus</b>	<b>42 186,1</b>	<b>2 559,3</b>	<b>39 626,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(955,3)	(18 948,3)	17 993,0
Surplus (déficit) cumulé au début	15 445,2	34 393,5	(18 948,3)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>14 489,9</b>	<b>15 445,2</b>	<b>(955,3)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	150,0	113,0	37,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>150,0</b>	<b>113,0</b>	<b>37,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	(2 468,7)	2 602,2	
<b>Total</b>	<b>(2 468,7)</b>	<b>2 602,2</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

Lors de l'exercice 2015-2016, en raison de délais plus grands de livraison et d'entrée en service des nouveaux appareils de contrôle automatisé, le Fonds de la sécurité routière n'avait déboursé que 47 % de la somme prévue pour leur acquisition. Il a été décidé de reporter les investissements sur l'exercice suivant.

**Fonds de la sécurité routière**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	73 867,6	25 704,2	
<b>Total des dépenses</b>	36 400,0	20 218,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	37 467,6	5 485,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	30 818,8	28 908,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	68 286,4	34 393,5	
<b>Investissements</b>	2 957,6	4 611,4	<b>1 653,8</b>

---

## Fonds des réseaux de transport terrestre

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 31 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- Des services de transport en commun des organismes publics;
- De la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- Des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- Des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régies intermunicipales;
- Des services de transport par traversier permettant la liaison entre la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine et le Village de Tadoussac;
- Des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- D'une partie de la taxe sur le carburant;
- Des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- Des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- D'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds vert.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 4 175,6 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 289,0 M\$ de plus que les revenus probables de l'exercice 2017-2018. La variation s'explique principalement par l'intégration du nouveau programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (FITC) du gouvernement du Canada.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 4 266,6 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit une variation de 529,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'intégration du nouveau programme d'aide financière du FITC du gouvernement du Canada.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du FORT s'établissent à 2 090,9 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit 112,4 M\$ de plus que les investissements probables 2017-2018. Cette augmentation est basée sur le niveau d'investissement prévu par le Plan québécois des infrastructures 2018-2028.

**Fonds des réseaux de transport terrestre**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-	-
Autres revenus	4 175 610,6	3 886 614,2	288 996,4
<b>Total des revenus</b>	<b>4 175 610,6</b>	<b>3 886 614,2</b>	<b>288 996,4</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Contribution des automobilistes au transport en commun	<b>88 779,1<sup>1</sup></b>	87 038,3	1 740,8
Total des dépenses <sup>2</sup>	<b>4 266 583,0</b>	3 737 314,4	529 268,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(90 972,4)	149 299,8	(240 272,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	3 092 440,5	2 943 140,7	149 299,8
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>3 001 468,1</b>	<b>3 092 440,5</b>	<b>(90 972,4)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	2 090 872,0	1 978 456,9	112 415,1
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>2 090 872,0</b>	<b>1 978 456,9</b>	<b>112 415,1</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(19 093 711,8)	(18 350 846,5)	
Solde des avances au (du) fonds général	(419 826,0)	(149 430,4)	
<b>Total</b>	<b>(19 513 537,8)</b>	<b>(18 500 276,9)</b>	

<sup>1</sup> Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

<sup>2</sup> Incluant un montant de 254,2 M\$ en 2017-2018 et de 238,2 M\$ en 2018-2019 en provenance du Fonds vert.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds des réseaux de transport terrestre**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	3 749 549,4	3 694 787,6	
Dépenses	3 275 035,5	3 271 509,4	-
Contribution des automobilistes au transport en commun	85 331,7	85 144,7	
<b>Total des dépenses</b>	3 360 367,2	3 356 654,1	
Surplus (déficit) de l'exercice	389 182,2	338 133,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 605 348,8	2 605 007,2	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	2 994 531,0	2 943 140,7	
<b>Investissements</b>	1 990 801,0	1 775 646,2	-



## Travail, Emploi et Solidarité sociale

---

### Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	25 702,2	-
Fonds de développement du marché du travail	1 106 946,4	-
Fonds des biens et des services	117 282,1	4 510,4
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	20 026,1	15 769,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	84 043,0	8 550,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 546,3	-
<b>Total à approuver</b>	<b>1 384 546,1</b>	<b>28 829,4</b>

### Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	24 445,8	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	623,4	-
<b>Total à approuver</b>	<b>25 069,2</b>	<b>-</b>

---

## Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (Fonds), constitué par la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30), a pour mission le financement de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide humanitaire internationale. Ce Fonds est administré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour ce qui est des activités relatives à l'action communautaire autonome, et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour les activités d'aide humanitaire internationale.

Les revenus du Fonds proviennent du MTESS et du MRIF. Le ministère de la Justice s'est également engagé à verser une contribution en vertu du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus pour 2018-2019 s'établissent à 25,3 M\$, soit 2,2 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018. Cette augmentation provient des investissements annoncés le 10 décembre 2017 dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses 2018-2019 s'établissent à 25,7 M\$. Il s'agit d'une augmentation des dépenses de 2,3 M\$ comparativement aux dépenses probables 2017-2018. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce Fonds en 2018-2019.

**Fonds d'aide à l'action communautaire autonome**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	21 877,7	19 718,0	2 159,7
Autres revenus	3 436,7	3 436,7	-
<b>Total des revenus</b>	<b>25 314,4</b>	<b>23 154,7</b>	<b>2 159,7</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>25 702,2</b>	23 434,2	2 268,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(387,8)	(279,5)	(108,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	3 426,6	3 706,1	(279,5)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>3 038,8</b>	<b>3 426,6</b>	<b>(387,8)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	3 038,6	3 426,4	
<b>Total</b>	<b>3 038,6</b>	<b>3 426,4</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	22 818,0	23 034,8	
<b>Total des dépenses</b>	23 479,8	22 376,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(661,8)	658,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 576,2	3 048,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	1 914,4	3 706,1	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds de développement du marché du travail

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement du marché du travail (Fonds), mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 1998, vise à financer la mise en œuvre et la gestion des mesures et des programmes relatifs à la prestation des services publics d'emploi.

Les revenus proviennent principalement d'une affectation à partir des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que d'ententes avec le gouvernement fédéral.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

En 2018-2019, les revenus du Fonds s'élèvent à 1 104,3 M\$, une hausse de 47,2 M\$ par rapport aux revenus probables 2017-2018. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la bonification prévue de 27,0 M\$ des ententes Canada-Québec et à un montant de 12,6 M\$ pour assurer le financement de l'impact de la hausse du salaire minimum.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'année 2018-2019 s'élèvent à 1 106,9 M\$, soit une augmentation de 20,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2017-2018. L'impact de la hausse du salaire minimum de 12,6 M\$ sur le coût des services publics d'emplois explique principalement cet accroissement des dépenses du Fonds.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce Fonds en 2018-2019.

**Fonds de développement du marché du travail**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	932 020,2	914 027,1	17 993,1
Autres revenus	172 302,9	143 110,0	29 192,9
<b>Total des revenus</b>	<b>1 104 323,1</b>	<b>1 057 137,1</b>	<b>47 186,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>1 106 946,4</b>	1 086 846,7	20 099,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 623,3)	(29 709,6)	27 086,3
Surplus (déficit) cumulé au début	23 994,4	53 704,0	(29 709,6)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>21 371,1</b>	<b>23 994,4</b>	<b>(2 623,3)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	50 000,0	60 000,0	
<b>Total</b>	<b>50 000,0</b>	<b>60 000,0</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

En 2016-2017, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont signé deux ententes modificatrices, une première pour l'Entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail et une seconde pour l'Entente du Fonds canadien pour l'emploi. Ces dernières ont permis d'augmenter la contribution fédérale, ce qui s'est traduit par une hausse des dépenses nettes de 24,4 M\$.

**Fonds de développement du marché du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	1 008 639,5	1 059 446,3	
<b>Total des dépenses</b>	1 032 539,5	1 056 985,3	<b>24 445,8</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(23 900,0)	2 461,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	32 535,1	51 243,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>8 635,1</b>	<b>53 704,0</b>	
<b>Investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds des biens et des services

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des biens et des services (Fonds) est en opération depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013. Il est affecté au financement des biens et des services qui sont liés aux fonctions du Directeur de l'état civil et du Registraire des entreprises ainsi qu'aux services aux citoyens et aux entreprises. Ce Fonds est aussi affecté au financement des activités de fourniture de biens ou de services afférents, notamment à des produits ou à des services liés au savoir-faire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les revenus annuels du Fonds proviennent des services du Directeur de l'état civil, d'ententes de services avec différents ministères et organismes et d'une affectation à partir des crédits du Ministère.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 112,3 M\$ en 2018-2019, soit 7,1 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018. La variation anticipée est attribuable aux revenus à percevoir dans le cadre de certaines ententes de services, notamment avec le ministère de la Sécurité publique (MSP).

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 117,3 M\$ en 2018-2019, soit 12,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2017-2018. L'augmentation anticipée des dépenses est notamment attribuable au déploiement de Services Québec et au Service d'immatriculation des armes à feu du Québec du MSP.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 4,5 M\$ en 2018-2019. L'augmentation s'explique principalement par les projets en lien avec le déploiement de Services Québec.

**Fonds des biens et des services**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	67 403,9	63 254,9	4 149,0
Autres revenus	44 878,2	41 949,4	2 928,8
<b>Total des revenus</b>	<b>112 282,1</b>	<b>105 204,3</b>	<b>7 077,8</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 000,0)	-	(5 000,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	33 477,4	33 477,4	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>28 477,4</b>	<b>33 477,4</b>	<b>(5 000,0)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	4 510,4	2 191,2	2 319,2
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>4 510,4</b>	<b>2 191,2</b>	<b>2 319,2</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	6 137,3	16 495,3	
<b>Total</b>	<b>6 137,3</b>	<b>16 495,3</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

### Fonds des biens et des services

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	89 537,3	81 236,1	
<b>Total des dépenses</b>	89 537,3	69 204,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	12 031,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	17 357,7	21 445,8	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	17 357,7	33 477,4	
<b>Investissements</b>	2 570,0	267,6	-

---

## **Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

---

### **LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ**

Le Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Fonds) a été institué par un décret du gouvernement du Québec, selon les dispositions prévues à la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce Fonds est affecté au financement de charges engagées, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de ses projets d'investissements en technologies de l'information et de ses travaux de mise à niveau des actifs informationnels commencés après la date de début des activités du Fonds.

### **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

#### **LES REVENUS**

Les prévisions de revenus du Fonds s'élèvent à 20,0 M\$ en 2018-2019, soit un montant comparable aux revenus probables 2017-2018.

#### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du Fonds s'élèvent à 20,0 M\$ en 2018-2019. Ce montant est semblable aux dépenses probables 2017-2018.

#### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 15,8 M\$ en 2018-2019 comparativement à des investissements probables de 14,7 M\$ en 2017-2018. Cette variation s'explique par le niveau d'avancement des projets.

**Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	17 626,1	17 626,1	-
Autres revenus	2 400,0	1 600,0	800,0
<b>Total des revenus</b>	<b>20 026,1</b>	<b>19 226,1</b>	<b>800,0</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>20 026,1</b>	19 226,1	800,0
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	15 769,0	14 746,3	1 022,7
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>15 769,0</b>	<b>14 746,3</b>	<b>1 022,7</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(47 000,0)	(50 000,0)	
Solde des avances au (du) fonds général	3 605,1	4 378,0	
<b>Total</b>	<b>(43 394,9)</b>	<b>(45 622,0)</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	21 126,1	12 513,6	
<b>Total des dépenses</b>	21 126,1	12 513,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>	21 450,0	13 099,7	-

---

## Fonds du Tribunal administratif du travail

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du travail (Fonds) a été institué par l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la Loi instituant le Tribunal administratif du travail (RLRQ, chapitre T-15.1).

Le Fonds est constitué des sommes portées à son crédit. Il s'agit des sommes suivantes :

- Les sommes virées par la ministre responsable du Travail sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement;
- Les sommes versées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en vertu de l'article 366.1 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (RLRQ, chapitre A-3.001), de l'article 28.1 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1) et de l'article 228.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, chapitre S-2.1);
- Les sommes versées par la Commission de la construction du Québec en vertu de l'article 8.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20), par une corporation mandataire et par la Régie du bâtiment du Québec en vertu des articles 129.11.1 et 152.1 de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1);
- Les sommes virées par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'application de l'article 41.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5);
- Les sommes perçues en application du tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux affaires, aux actes de procédure ou aux autres documents déposés auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) ou aux services rendus par celui-ci;
- Les sommes virées par le ministre des Finances en application du premier alinéa de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Ces sommes servent au financement des activités du TAT, qui exerce de multiples compétences dans différents domaines du travail, soit les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, les services essentiels ainsi que la construction et la qualification professionnelle.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 84,0 M\$ en 2018-2019, soit 0,2 M\$ de moins que les revenus probables 2017-2018.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 84,0 M\$ en 2018-2019, soit 0,2 M\$ de moins que les dépenses probables 2017-2018.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les investissements prévus en 2018-2019 sont évalués à 8,6 M\$, soit 5,8 M\$ de plus que les investissements probables 2017-2018. Cette variation s'explique notamment par la mise en œuvre de projets d'aménagement en 2018-2019.

**Fonds du Tribunal administratif du travail**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats probables 2017-2018	Variation
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	6 387,8	6 269,3	118,5
Autres revenus	77 655,2	78 000,9	(345,7)
<b>Total des revenus</b>	<b>84 043,0</b>	<b>84 270,2</b>	<b>(227,2)</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
	<b>84 043,0</b>	84 270,2	(227,2)
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>			
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	11 487,6	11 487,6	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>11 487,6</b>	<b>11 487,6</b>	-
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	8 550,0	2 760,0	5 790,0
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>8 550,0</b>	<b>2 760,0</b>	<b>5 790,0</b>
<b>Solde des emprunts auprès du Fonds de financement</b>			
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-
<b>Solde des avances au (du) fonds général</b>			
Solde des avances au (du) fonds général	9 831,3	11 229,1	-
<b>Total</b>	<b>9 831,3</b>	<b>11 229,1</b>	

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017****Fonds du Tribunal administratif du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	84 829,8	76 041,5	
<b>Total des dépenses</b>	84 829,8	70 933,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	5 107,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 937,0	6 379,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	2 937,0	11 487,6	
<b>Investissements</b>	2 945,0	325,1	-

---

## Fonds québécois d'initiatives sociales

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (Fonds) a été institué par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7). Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de l'application de la Loi, est aussi chargé d'administrer le Fonds.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus du Fonds proviennent majoritairement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les prévisions de revenus pour 2018-2019 s'élèvent à 30,2 M\$, soit 6,6 M\$ de plus que les revenus probables 2017-2018. Cette augmentation provient notamment des investissements découlant du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 annoncé le 10 décembre 2017.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses 2018-2019 s'établissent à 30,5 M\$. Il s'agit d'une variation à la hausse de 7,0 M\$ comparativement aux dépenses probables 2017-2018. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce Fonds en 2018-2019.

**Fonds québécois d'initiatives sociales**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats 2018-2019</b>	<b>Résultats probables 2017-2018</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	30 127,2	23 539,2	6 588,0
Autres revenus	120,0	65,8	54,2
<b>Total des revenus</b>	<b>30 247,2</b>	<b>23 605,0</b>	<b>6 642,2</b>
<b>Dépenses à approuver</b>			
<b>Dépenses à approuver</b>	<b>30 546,3</b>	23 578,1	6 968,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(299,1)	26,9	(326,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	998,8	971,9	26,9
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>699,7</b>	<b>998,8</b>	<b>(299,1)</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	-
Prêts et placements	-	-	-
<b>Investissements à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	
Solde des avances au (du) fonds général	699,7	998,8	
<b>Total</b>	<b>699,7</b>	<b>998,8</b>	

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

L'excédent de dépenses de 0,6 M\$ en 2016-2017 s'explique par la poursuite de financement de projets durant la période de prolongation du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015.

### Fonds québécois d'initiatives sociales

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	10 804,2	11 134,3	
<b>Total des dépenses</b>	10 804,2	11 427,6	<b>623,4</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(293,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	143,6	1 265,2	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>143,6</b>	<b>971,9</b>	
<b>Investissements</b>	-	-	-



